

Rapport de gestion

2020



CONTENU

APERÇU DE L'ANNÉE 2020	3
ENSEIGNEMENT	5
RECHERCHE	18
FINANCES ET PERSONNEL	26
MANDAT D'OBJECTIFS 2019-2022	33

Ce rapport rend compte de la gestion de l'Université de Neuchâtel (UniNE). Conformément aux exigences de la loi sur l'Université, il présente les activités d'enseignement et de recherche ainsi que leur évaluation au sein du système d'assurance qualité. Il présente aussi les finances de l'institution, l'état d'avancement du mandat d'objectifs et est complété par une sélection de statistiques concernant les principales missions de l'UniNE: enseignement, recherche et services à la Cité.

Le rapport d'activités, plus détaillé, peut être consulté sur www.unine.ch. Le rapport de gestion a été établi par le rectorat et approuvé par le Conseil de l'Université dans sa séance du 29 juin 2021.

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

Gouvernance

CRISE SANITAIRE

Marquée par les conséquences de la maladie à coronavirus, l'année 2020 a un fort impact sur la gouvernance de l'UniNE. Lors de la première vague (mars-juin), une *task force* est instituée. Dirigée par le recteur, cette entité prend les décisions opérationnelles urgentes permettant d'assurer la continuité du fonctionnement de l'UniNE. Lors de la 2^e vague (septembre-fin de l'année), la gouvernance revient à la normale, le recteur étant toutefois amené à exercer parfois les compétences de décision urgentes que lui confère la loi. La semaine du 9 au 13 mars, l'UniNE instaure un enseignement hybride, laissant aux étudiantes et étudiants le choix de venir ou de suivre les cours à distance. À partir du 16 mars, la Confédération décrète que l'ensemble des enseignements passe à distance et le télétravail devient la règle pour le personnel. Des mesures pour le décompte des heures de travail sont mises en place afin de permettre aux parents de pouvoir assurer la garde de leurs enfants pendant la durée de fermeture des écoles et structures d'accueil. Les examens de juin sont organisés à distance, la session d'août-septembre en présentiel. Durant l'été, plus de 50 salles sont dotées d'un équipement permettant d'enseigner à distance, portant le total de salles équipées à plus d'une septantaine. Le semestre d'automne commence avec des enseignements mixtes organisés par cohortes : les étudiantes et étudiants viennent ou suivent le programme à distance une semaine sur deux. Le 2 novembre, le Conseil fédéral réintroduit l'enseignement à distance généralisé, avec quelques exceptions là où des raisons didactiques l'imposent. Le travail à distance redevient fortement recommandé et tend à se généraliser.

RECTORAT

Le rectorat est partiellement renouvelé en août suite aux départs du vice-recteur Enseignement Daniel Schulthess et du vice-recteur Affaires juridiques Oliver Guillod, qui sont remplacés par Martin Hilpert et Nathalie Tissot. L'année académique 2020-21 est une année intercalaire car l'entrée en vigueur de la loi cantonale en 2017 a découpé la durée des mandats du recteur et des autres membres du rectorat. En octobre, le Conseil d'État renouvelle le mandat du recteur Kilian Stoffel pour la période 2021-2025 sur préavis favorable du Conseil et de l'Assemblée de l'Université.

QUALITÉ / ÉGALITÉ / DÉVELOPPEMENT DURABLE

La procédure d'accréditation institutionnelle vit une phase décisive en 2020. Le rapport d'autoévaluation est rédigé durant le premier semestre puis transmis en août à l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité. Les cinq expertes et experts désigné-e-s dans le cadre de la procédure organisent leur visite du 1^{er} au 3 décembre. Celle-ci a lieu par visioconférence, avec onze séances réunissant près d'une centaine de membres de la communauté universitaire, toutes et tous représentant les autorités cantonales de surveillance, les personnes occupant des fonctions stratégiques ou opérationnelles au niveau académique et administratif ainsi que les quatre corps formant la communauté universitaire. En matière d'égalité des chances, l'année permet de mettre en place les mesures consécutives à une campagne de lutte contre le harcèlement menée en 2019, avec notamment l'engagement d'une personne ayant la fonction de responsable RH et relations de travail. Un bilan est tiré une année après l'introduction de la rédaction non-discriminatoire généralisée dans la production écrite institutionnelle. Une procédure permettant aux étudiantes et étudiants trans* d'être désigné-e-s par le prénom de leur choix est mise en œuvre. Concernant le développement durable, le service en charge des bâtiments se voit attribuer des tâches étendues en la matière à l'entrée en fonction de son nouveau chef en mars. Une enquête sur la mobilité et un bilan CO2 sont réalisés durant l'année, afin de servir de base à de futures stratégies en matière de durabilité.

Enseignement

À la rentrée 2020-2021, le nombre d'étudiantes et d'étudiants passe de 4180 à 4403 (+5.3%). Il s'agit d'un record pour l'UniNE qui n'avait jamais atteint la barre des 4400.

La situation sanitaire et la création de nouveaux cursus attrayants sont les deux causes principales de cette hausse. Deux nouveaux bachelors lancés en 2019 par la Faculté des sciences économiques, en économie et sport ainsi qu'en management et sport, déploient pleinement leurs effets et nécessitent une augmentation des enseignements en pratique du sport. Deux orientations sont ajoutées au Master en journalisme et communication : Création de contenus et communication d'intérêt général ainsi que Journalisme innovant (en collaboration avec l'Université de Louvain). Un Master en sciences historiques est créé sur la base des piliers en histoire, histoire de l'art et archéologie. Des enseignements interfacultaires en durabilité et en conservation de la biodiversité sont lancés à l'automne. Cinq projets pédagogiques innovants bénéficient d'une impulsion financière du rectorat, dont quatre sur le thème spécifique de l'enseignement à distance.

Recherche

L'avancement des projets de recherche est impacté par la crise sanitaire, en particulier lorsqu'au printemps les frontières et de nombreuses institutions sont fermées. Les assistantes doctorantes et assistants-doctorants empêché-e-s de poursuivre leurs activités de terrain bénéficient d'une prolongation de leurs contrats. Au total, 93 projets de recherche sont lancés en 2020, pour un montant total de 29.9 millions de francs (46 projets compétitifs FNS-Innosuisse-UE, 47 projets liés à des mandats divers). En 2020, le portail Libra prend la fonction d'outil de publication des travaux de recherche en open access. Plus de 900 nouvelles entrées y font leur apparition.

Rayonnement / services à la Cité / formation continue

Le projet UniHub de création de nouveaux espaces pour regrouper des instituts de la Faculté des lettres et sciences humaines ainsi que doter l'UniNE d'infrastructures de sport, d'un grand auditorium et d'un learning center connaît une avancée significative en décembre, lorsque le Conseil d'État accepte un rapport pour un crédit d'étude de 7,8 millions et le transmet au Grand Conseil. De nombreux événements doivent être reportés ou donnés en visioconférence tout au long de l'année. Le Sustainable University Day 2020, pour lequel l'UniNE avait été choisie comme institution d'accueil, est reporté à 2021. L'UniNE accueille également, en ligne, le 12^e congrès international de l'Association du Siècle d'or (16^e-17^e siècles espagnols). Prévu le 31 octobre, le Dies academicus est annulé et remplacé par une Quinzaine en ligne sur le thème « Sciences sans frontières » : chaque jour des vidéos sont diffusées en lien avec la thématique, de même que le portrait des quatre docteurs et docteurs honoris causa 2020. Côté formation continue, un DAS en droit et gestion d'institutions de soins est créé par les Facultés de droit et des sciences économiques.

Effectifs du personnel et du corps étudiant / Titres délivrés

Au 31.12.2020, l'UniNE compte 1089 collaboratrices et collaborateurs. Au total, cela représente 765.5 EPT : 113.9 EPT relèvent du corps professoral, 413.1 du corps intermédiaire, 215.5 du personnel administratif, technique et de bibliothèque (PATB). Le nombre d'apprenties et apprentis est de 23. Les immatriculations sont au nombre de 4'403, réparties comme suit : 2'686 femmes (61%) et 1'717 hommes (39%). L'UniNE délivre 916 titres universitaires (hors formation continue), soit 441 bachelors, 407 masters et 68 doctorats.

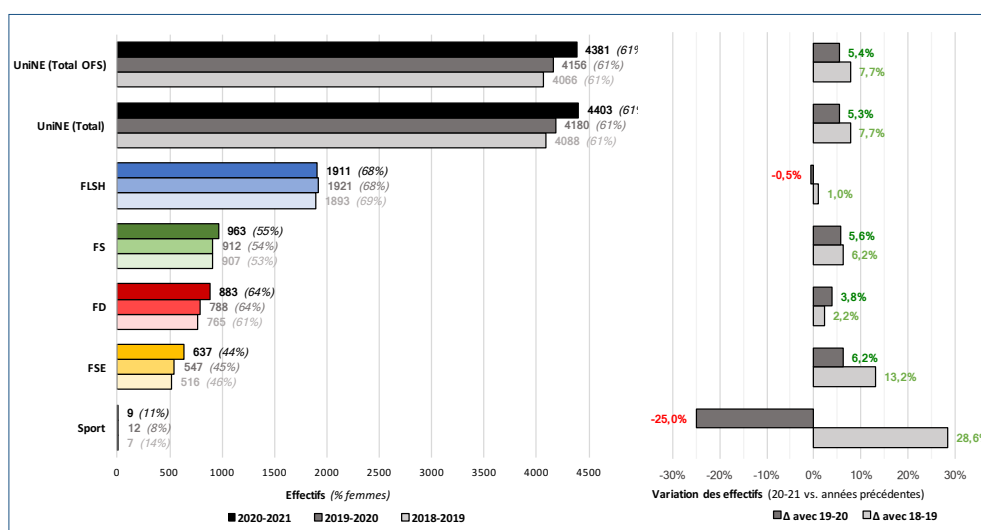
ENSEIGNEMENT

Effectifs

Le nombre de nouvelles immatriculations est en hausse avec 1'540 admissions au semestre d'automne (SA) 2020 (1'455 en 2019), dont 819 en bachelor (+64), 630 en master (+55) et 91 dans un autre cursus (-34).

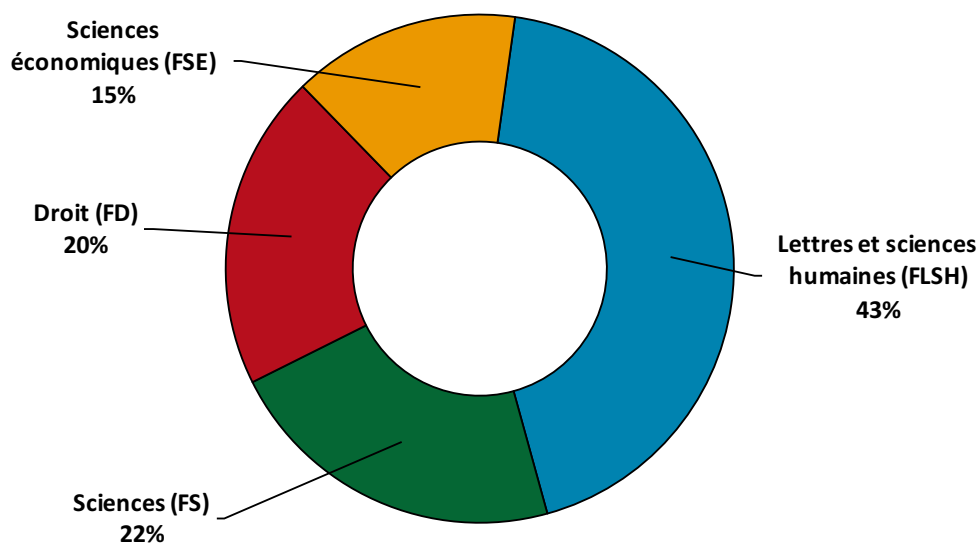
Les effectifs totaux progressent de 5.3%, passant de 4'180 à 4'403 étudiantes et étudiants.

■ Comparatif sur 3 ans des effectifs totaux et par faculté



Note : Dans le total UniNE, les inscriptions dans les différents cursus sont prises en compte. Ainsi, au SA19-20, 18 étudiantes et étudiants sont inscrit-e-s dans deux cursus et donc comptabilisé-e-s deux fois. Dans le total OFS, ces étudiantes et étudiants ne sont comptabilisé-e-s qu'une seule fois. De plus, certaines étudiantes et certains étudiants immatriculé-e-s également dans une autre université ne sont pas pris-es en compte, car pas attribué-e-s à l'UniNE par l'OFS. Dans « Sport » ne figurent que les personnes qui ne suivent pas le sport dans le cadre d'un bachelor (FLSH, FS ou FSE).

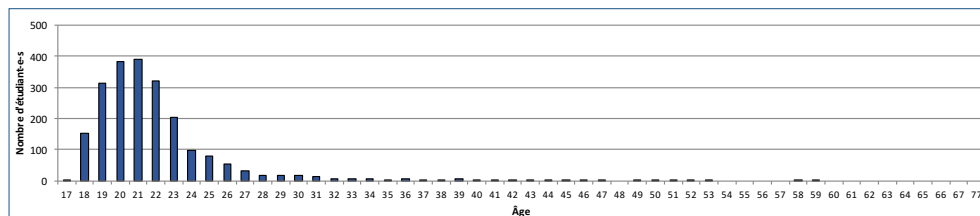
■ Effectifs SA 2020-2021 par faculté



Âge des étudiantes et étudiants

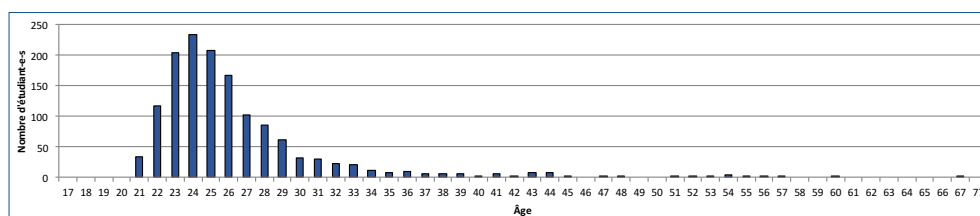
■ Répartition par âge des étudiant-e-s de bachelor (SA 2020-2021)

L'âge moyen des étudiantes et étudiants de bachelor est de 22.4 ans, l'âge médian est de 21 ans.



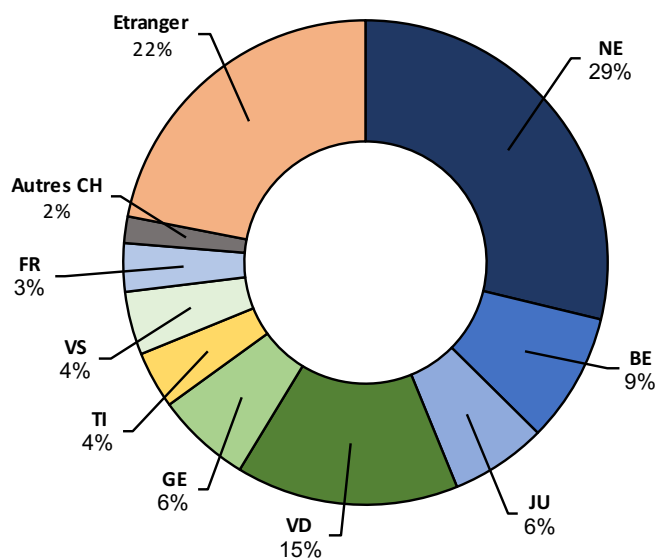
■ Répartition par âge des étudiant-e-s de master (SA 2020-2021)

L'âge moyen des étudiantes et étudiants de master est de 26.4 ans, l'âge médian est de 25 ans.

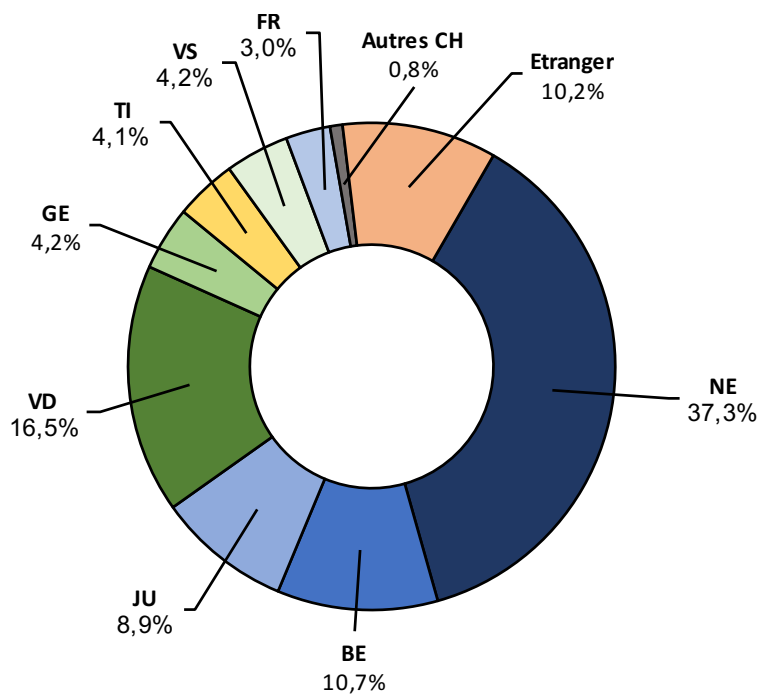


Provenance des étudiantes et étudiants

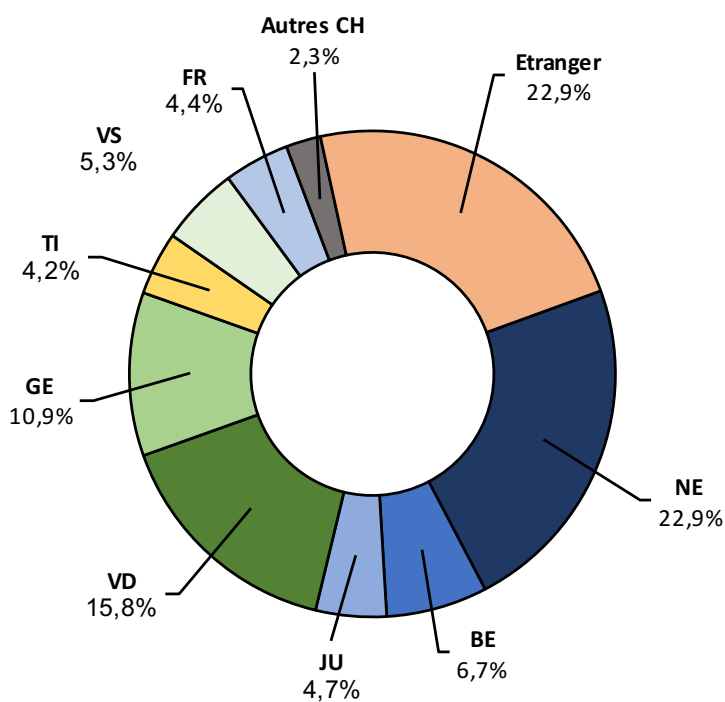
■ Répartition par provenance des étudiant-e-s UniNE (tous niveaux confondus) SA 2020-2021

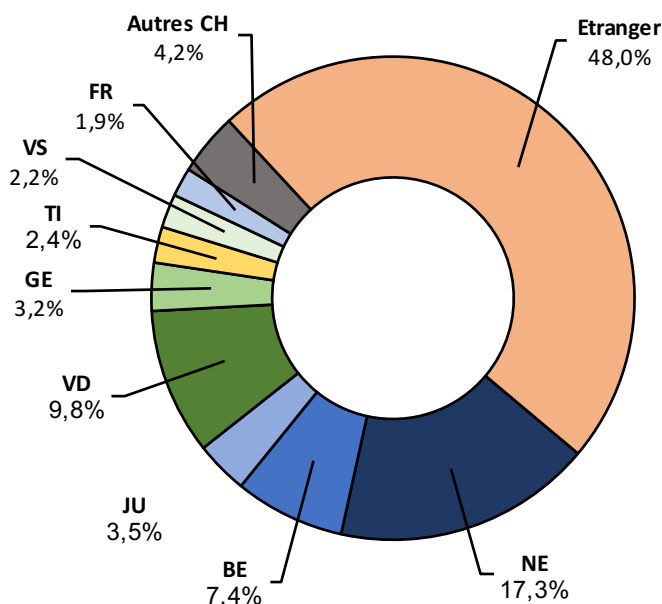


■ Répartition par provenance des étudiant-e-s de bachelor SA 2020-2021



■ Répartition par provenance des étudiant-e-s de master SA 2020-2021





■ Répartition par provenance des étudiant-e-s en doctorat SA 2020-2021

Nouvelles formations

LES PRINCIPALES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2020 SONT LES SUIVANTES :

- En Faculté des sciences économiques (FSE), deux nouvelles orientations du Master en journalisme et communication sont proposées: orientation en création de contenus et communication d'intérêt général; orientation en stratégies du journalisme innovant (collaboration avec Louvain/Belgique).
- En FS, le Bachelor en économie et sport ainsi que le Bachelor en management et sport, initiés l'année précédente, connaissent leur première véritable rentrée, provoquant un quasi-doublement des admissions en sport par rapport aux chiffres des années précédentes.
- En Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH), la création d'un nouveau Master en sciences historiques, avec la possibilité d'une spécialisation professionnalisante (stages) et des enseignements spécifiques aux « métiers de l'historienne et de l'historien ». Ce cursus rassemble l'histoire, l'archéologie et l'histoire de l'art, disciplines fédérées autour d'un tronc commun permettant de découvrir les enjeux de la pluri- et de l'interdisciplinarité et de se familiariser avec des méthodes, des types de sources et des questionnements diversifiés.
- En Faculté des sciences (FS), le Master en mathématiques comprend un nouveau module intitulé « Recherche et communication en mathématiques ».
- En FS, le Master en psychologie du travail et des organisations compte une nouvelle orientation en psychologie clinique en collaboration avec le Triangle Azur (Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel) et l'Université de Fribourg.
- La Faculté de droit (FD) propose un nouveau cours sur le droit de la protection de la biodiversité, également offert dans le cadre de l'orientation conservation du Master en biologie.
- Au niveau inter-facultaire, un cours sur le développement durable « Changements climatiques et sociétés » est proposé.
- En matière de formation continue, la FD et la FSE proposent conjointement un nouveau

Acquis de formation

La formulation des acquis de formation (*learning outcomes*) à l'échelon des cursus, initiée au printemps 2017, est opérationnelle depuis 2019. L'aboutissement de ce projet permet de mieux mesurer la pertinence de l'éventail des enseignements offerts dans les cursus. L'année 2020 est la première année complète où une question supplémentaire est posée dans le cadre de la procédure d'évaluation des enseignements par les étudiantes et étudiants : pour chaque enseignement, les personnes sondées doivent se positionner par rapport à l'affirmation « L'enseignement s'inscrit de façon cohérente dans mon plan d'études ». En parallèle, les fiches descriptives des enseignements s'enrichissent d'une rubrique « Objectifs d'apprentissage » qui permet de souligner la pertinence de l'enseignement au regard du cursus.

Évaluation extraordinaire des enseignements

En raison de la pandémie, tous les enseignements sont dispensés en ligne à partir du mois de mars. Entre la mi-mars et début avril, un double sondage est organisé afin d'évaluer comment le passage à l'enseignement à distance est vécu par les étudiantes et étudiants d'une part, ainsi que par les enseignantes et enseignants d'autre part. Un rapport publié le 14 avril dresse le bilan suivant :

« Les résultats de l'enquête montrent une satisfaction globale, de part et d'autre, concernant le déroulement des enseignements à distance. Les réponses sont très similaires d'une faculté à l'autre : il semble que la situation soit donc vécue de façon relativement semblable dans toute l'université. »

Les réponses et nombreux commentaires relèvent notamment que :

- la majorité des étudiantes et étudiants, ainsi que la majorité des enseignantes et enseignants, estiment avoir reçu des informations et consignes claires au sujet de l'enseignement-apprentissage à distance ;
- la mise en place de l'enseignement-apprentissage à distance conduit à une augmentation significative du travail, tant pour les étudiantes et étudiants que pour les enseignantes et enseignants ;
- les enseignantes et enseignants assurent que les documents nécessaires à leurs enseignements sont disponibles sur Moodle, ce qui est confirmé par une large majorité des étudiantes et étudiants (près de 90%) ;
- les étudiantes et étudiants sont globalement satisfait-e-s de la qualité des enseignements ; les enseignantes et enseignants sont largement satisfait-e-s de la qualité du support technique.

Suite à cette analyse, huit recommandations sont formulées à l'attention des enseignantes et des enseignants et quatre à l'attention des services de support informatique et pédagogique, dans un délai d'un mois après le basculement vers le tout-à-distance. La qualité de la formation peut ainsi être adaptée de manière extrêmement réactive.

Évaluation ordinaire des enseignements

Lors de l'évaluation ordinaire qui se tient à la fin du semestre de printemps dans les quatre facultés, une évaluation obligatoire est ajoutée au questionnaire afin d'assurer le suivi par rapport à l'enquête extraordinaire mentionnée dans la section précédente : « Les adaptations pour assurer cet enseignement à distance sont appropriées ».

SP2020	Taux de réponse moyen	Nbre de cours avec taux de réponse suffisant pour l'évaluation ¹
FD	48%	58
FS	53%	118
FSE	59%	61
FLSH	59%	242
	Moyenne : 55%	Total : 479

¹ Le taux de réponse minimal pour que les résultats de l'évaluation soient considérés pertinents est fixé à 30%.

À la question sur la qualité des enseignements, le taux de réponses positives (Oui ou Plutôt oui) est compris entre 88 et 92% selon les facultés.

À la question sur la cohérence par rapport au plan d'études, le taux de réponses positives (Oui ou Plutôt oui) est compris entre 92 et 94% selon les facultés.

SA2020	Taux de réponse moyen	Nbre de cours avec taux de réponse suffisant pour l'évaluation ¹
FD	52%	52
FS	55%	121
FSE	64%	70
FLSH	61%	270
	Moyenne : 58%	Total : 513

¹ Le taux de réponse minimal pour que les résultats de l'évaluation soient considérés pertinents est fixé à 30%.

À la question sur la qualité des enseignements, le taux de réponses positives (Oui ou Plutôt oui) est compris entre 90 et 97% selon les facultés.

À la question sur la cohérence par rapport au plan d'études, le taux de réponses positives (Oui ou Plutôt oui) est compris entre 85 et 93% selon les facultés.

Mesures extraordinaires concernant les examens

Même si le bilan du brusque passage à l'enseignement à distance est très satisfaisant, les difficultés relatées dans le cadre des enquêtes et les retours donnés par les décanats au rectorat confirment le bien-fondé d'avoir prévu dès la fin mars un système de traitement des examens non-réussis les assimilant à une absence justifiée lors de la session de juin. Une directive est adoptée le 9 avril pour préciser les conditions de la session de juin.

Pour la session d'août-septembre, le fait qu'il s'agisse d'une session de rattrapage impliquant la présence de nettement moins d'étudiantes et étudiants et l'amélioration temporaire de la situation sanitaire permettent une session en présentiel.

En vue des examens de janvier 2021, le rectorat procède à une évaluation de la session de juin par consultation des décanats et de la Fédération des étudiantes et étudiants neuchâtelois-es (FEN), avec lesquels il a des échanges réguliers. Face à la recrudescence de la pandémie, il annonce à l'automne une session de janvier 2021 à distance dont les résultats compteront cette fois-ci comme dans le cas d'une session ordinaire et avec l'introduction d'une surveillance vidéo. Ces deux éléments visent à améliorer la qualité des évaluations.

Le retour à des examens dont les échecs sont comptabilisés tient compte du fait que le pays est passé de la situation extraordinaire du printemps 2020 à une situation particulière au sens de la législation fédérale sur les épidémies, ainsi que du fait que la communauté universitaire est désormais habituée aux outils d'interaction à distance. Suite à cette annonce, la FEN lance en décembre une récolte de signatures pour une motion populaire demandant l'octroi d'une tentative supplémentaire et l'abandon de la surveillance vidéo. Cette motion ne sera finalement pas traitée par le Grand Conseil car déposée trop tardivement pour permettre la certification des signatures. Toutefois le Grand Conseil adoptera en janvier 2021 le point relatif à la tentative supplémentaire aux examens sous la forme moins contraignante d'une recommandation à l'attention du Conseil d'État.

Évaluation des formations continues

Les formations continues certifiantes et de courte durée font l'objet d'un bilan annuel portant sur le nombre d'heures de formation et le nombre de participantes et participants, ainsi que d'une vérification de leur évaluation par les participantes et participants.

■ FORMATIONS CERTIFIANTES 2020

Nom	Dates	Heures de formation	Nombre d'inscriptions	Evaluation par les participantes et participants ?
CAS Deep geothermal systems (DEEGEOSYS)	Septembre 2020 - juillet 2021	160 heures d'enseignement + 60 heures de travail personnel	13	Oui
CAS d'intégration FLSH	Selon calendrier académique	Entre 15 et 20 ECTS (450-600 heures)	4	Oui
CAS d'intégration FD	Selon calendrier académique	Entre 15 et 20 ECTS (450-600 heures)	1	Oui
CAS d'intégration FS	Selon calendrier académique	Entre 15 et 20 ECTS (450-600 heures)	1	Oui
CAS Droit des migrations	Français déc.2019 - nov.2021 Allemand déc.2020 - nov.2022	15 ECTS (138 heures d'enseignement + environ 375 à 450 heures de travail personnel)	En français 21 En allemand 30	Oui
CAS Droit des patients et santé publique	août.20 - janv.21	N/A	24	Oui
CAS Économie et finances publiques	sept.19 - juin.20	96	14	Oui
CAS Économie et finances publiques	sept.20 - juin.21	96	16	Oui
CAS Droit du sport	Selon calendrier académique	112	4	Oui
CAS en Gestion des Carrières	oct.19 - nov.20	200 heures d'enseignement + environ 400 heures de travail personnel	5	Oui (par UNIGE)
CAS en Gestion des Carrières	oct.20 - juil.21	200 heures d'enseignement + environ 400 heures de travail personnel	4	Oui (par UNIGE)
CAS en Management Humain	oct.19 - nov.20	200 heures d'enseignement + environ 400 heures de travail personnel	8	Oui (par UNIGE)
CAS en Management Humain	oct.20 - juil.21	200 heures d'enseignement + environ 400 heures de travail personnel	10	Oui (par UNIGE)
CAS en Outils de management public (OMP)	sept.20 - juin.21	128	17	Oui (par HE-Arc)

CAS en Ressources Humaines	oct.19 - nov.20	200 heures d'enseignement + environ 400 de travail personnel	13	Oui (par UNIGE)
CAS en Ressources Humaines	oct.20 - juil.21	200 heures d'enseignement + environ 400 de travail personnel	9	Oui (par UNIGE)
CAS Gestion des sites pollués (SIPOL)	juin.20 - juin.22	17 jours de cours-blocs, 12-13 ECTS, soit environ 400 heures de travail	13	Oui
CAS Gestion d'un établissement de soins	janv.20 - oct.20	96	11	Oui
CAS Fiscalité des PME	août.20 - août.21	120	19	Oui
CAS Magistrature	janv.19 - déc.20	12 ECTS : 120 heures d'enseignement + environ 210 heures de travail personnel	32	Oui
CAS Promouvoir une institution culturelle	févr.20 - nov.20	94 heures d'enseignement + env. 240 de travail personnel + 150 de mémoire	20 + 20	Oui
CAS Water sanitation and hygiene for humanitarian and developing contexts	sept.21 - oct.21	114	12	Oui
DAS en Management, Ressources Humaines et Carrières	janv.19 - sept.19	300 heures d'enseignement + environ 600 de travail personnel	5	Oui (par UNIGE)
DAS en Management, Ressources Humaines et Carrières	janv.20 - oct.20	300 heures d'enseignement + environ 600 de travail personnel	3	Oui (par UNIGE)
DAS Droit de la santé	Selon calendrier académique	35 ECTS	1	Oui
DAS Droit du sport	Selon calendrier académique	224 + mémoire	3	Oui
MAS en Management, Ressources Humaines et Carrières	janv.19 - nov.20	500 heures d'enseignement + environ 1300 de travail personnel	17	Oui (par UNIGE)
MAS en Management, Ressources Humaines et Carrières	janv.20 - sept.21	500 heures d'enseignement + environ 1300 de travail personnel	19	Oui (par UNIGE)
MAS-DAS Integrated Crop Management	mars.20 - nov.20	690 heures d'enseignement + environ 1000 de travail personnel	11	Oui (par CABI)
DAS Formation continue en droit	Selon calendrier académique	entre 26 et 55 ECTS	9	Non ¹

¹ Cet enseignement est évalué dans le cadre de la procédure standard d'évaluation des enseignements par les étudiantes et étudiants. Cependant les personnes qui le suivent dans le cadre d'une formation continue ne participent pas à l'évaluation.

■ FORMATIONS DE COURTE DURÉE 2020

Nom	Dates	Heures de formation	Nombre d'inscriptions
17 ^e journée de formation continue en droit pour les enseignantes et enseignants du secondaire II	24 novembre 2020	6	8
21 ^e séminaire sur le droit du bail - 1 ^{ère} édition	2 - 3 octobre	N/A	367
21 ^e séminaire sur le droit du bail - 2 ^e édition	16 - 17 octobre	N/A	260
Actualité dans le domaine de la fiscalité immobilière	11 décembre	N/A	262
COVID-19 et droit - Séminaire en ligne	16 avril 2020	2	260
Dix ans de CPC - Nouveautés pour le praticien (droit privé et assurances sociales)	13 novembre	5.50	500
Dix ans de CPP - Nouveautés pour le praticien (droit pénal et droit public)	6 novembre	5.50	417
Troubles de l'audition et développement du langage	2 et 3 novembre 2020	N/A	96
SIPOL - Echantillonnage II: mesures sur le terrain	3-4 septembre 2020	14	33
SIPOL - Investigation de détail	22-23 octobre 2020	14	33
Workshop Sites pollués – OFEV	17 septembre 2020	6	79
Le droit à l'intégrité numérique	21 février 2020	4	81
Les procédures en droit du travail - Nouveautés en droit du travail	27 août 2020	6	330

Évaluation des leçons probatoires

Les leçons probatoires données dans le cadre de procédures de nomination de membres du corps professoral font l'objet d'une évaluation. En 2020, cela concerne les leçons données en vue d'attribuer onze postes de professeure ou professeur ordinaire, respectivement de professeure assistante ou professeur assistant avec ou sans prératification conditionnelle (4 en FLSH, 4 en FS, 2 en FD, 1 en FSE).

Au printemps 2020, la procédure d'évaluation des leçons probatoires est digitalisée afin de s'adapter aux leçons probatoires organisées en ligne.

Onze séries de leçons probatoires font l'objet d'une évaluation en 2020 :

Semestre de printemps 2020 (5)

- FD : 1 journée (Droit public et privé de la santé et droit civil)
- FLSH : 1 journée (Ethnologie)
- FSE : 1 journée (Journalisme et information numérique)
- FS : 2 journées (Écologie fonctionnelle ; Biologie de la conservation)

Semestre d'automne 2020 (6)

- FS : 2 journées (Psychologie du travail et des organisations ; Science des données)
- FD : 1 journée (Droits réels et droit de l'immobilier)
- FLSH : 3 journées (Psychologie socioculturelle ; Sociologie économique ; Histoire médiévale et de la Renaissance)

Analyse et évaluation de la qualité des cursus de formation

Le Master en développement international des affaires fait l'objet d'une procédure d'analyse approfondie en 2020.

La procédure d'analyse approfondie fait l'objet d'une réflexion en vue de systématiser la périodicité des analyses. Le rectorat, après consultation des décanats, adopte la procédure révisée, qui prévoit une analyse approfondie de chaque cursus tous les dix ans à partir de 2021.

L'UniNE reçoit les résultats de l'enquête OFS auprès des diplômées et diplômés 2018 des hautes écoles en fin d'année. Les résultats du module UniNE ainsi que du questionnaire OFS dans son ensemble commencent à être analysés en vue de la production des résultats au premier semestre 2021. L'OFS explique que « cette enquête s'intéresse principalement à la situation professionnelle des personnes diplômées des hautes écoles, un an et cinq ans après l'obtention de leur titre, et de la formation qu'elles ont suivie depuis. Elle recherche plus précisément des réponses aux questions suivantes : comment évolue le taux des personnes diplômées actives ? Quels sont les facteurs déterminants pour réussir son entrée dans le monde du travail ? Par les nouveaux enseignements qu'elle fournit, cette enquête représente un instrument d'information pour les hautes écoles ainsi que pour les instances de la politique de la formation et de l'emploi. ».

Sport-Études

Le concept « sport-études » destiné aux sportives et sportifs d'élite qui souhaitent poursuivre des études académiques tout en continuant de pratiquer un sport de haut niveau compte 18 inscrit-e-s (4 étudiantes et 14 étudiants).

	2019-2020	2020-2021
Étudiantes et étudiants	15 (6f/9h)	18 (4f/14h)
Sports représentés	Escalade (1) Cyclisme (4) Football (3) Hockey sur glace (4) Natation (1) Volleyball (2)	Cyclisme (4) Football (3) Hockey sur glace (4) Natation (1) Volleyball (2)
Clubs sportifs (sports collectifs)	HC Bienne HC La Chaux-de-Fonds NE Xamax FCS NUC volleyball Team Italy - Nazionale italiana hockey su ghiaccio VFM volleyball Young Boys Berne équipe féminine	GE-Servette HC HC Bienne HC La Chaux-de-Fonds Lausanne HC NE Xamax FCS NUC Volleyball Team Italy - Nazionale italiana hockey su ghiaccio Young Boys Berne équipe féminine

Soutien pédagogique

ATELIERS PÉDAGOGIQUES

Deux ateliers pédagogiques sont organisés avec un total de 20 participantes et participants.

- Rédiger des objectifs d'apprentissage (Dre M. Fenley, conseillère pédagogique UniNE)
- La classe inversée (Dre M. Fenley)

PAUSES PÉDAGOGIQUES

Cinq pauses pédagogiques sont organisées avec un total de 33 participantes et participants.

- Utiliser des vidéos dans son enseignement (Charlotte Axelsson, Zürcher Hochschule der Künste)
- Enseigner de manière inclusive, pause organisée sous forme de capsule vidéo (Dre M. Fenley)
- Enseigner avec des études de cas (Prof. A. Kuhn et Prof. V. Défago-Gaudin, FD)
- Évaluer avec des cartes conceptuelles (Dre S. Cotelli-Kureth, directrice du Centre de langues)
- Enseigner en mode HyFlex (Prof. V. Bézençon, FSE)

RENDEZ-VOUS DES BONNES PRATIQUES

Des webinaires sont organisés durant l'été afin d'aider les enseignantes et enseignants à se préparer pour un enseignement à distance, ou partiellement à distance.

Cinq rendez-vous des bonnes pratiques sont organisés avec un total de 63 participantes et participants.

- Utiliser SpeakUp à distance (Prof. A. Holzer)
- Co-construction of community (Dre E. F. Spero, Massachusetts Institute of Technology et Station 1)
- Organiser une session interactive (Dre M. Fenley)
- Rendre son enseignement interactif (Dr Ph. Haeberli, Université de Genève)
- Rendez-vous des bonnes pratiques de la rentrée (Dre M. Fenley)

CONSEIL

Durant l'été 2020, une plateforme enseignement est créée sur Moodle pour donner des nouvelles et pour avoir un dialogue plus étroit avec les enseignantes et enseignants durant la période de pandémie et après. Sur la plateforme figurent des ressources pédagogiques, les enregistrements des webinaires ainsi que des billets de « news » réguliers. 73 enseignantes et enseignants y sont inscrit-e-s. La plateforme va continuer à être développée dans le sens d'une communauté de pratique d'enseignement.

Le Support enseignement et pédagogie (SEP) accueille chaque nouveau membre du corps professoral, en collaboration avec le rectorat et le Support recherche et innovation (SRI), pour lui présenter ses prestations en matière d'accompagnement pédagogique. En 2020, deux nouveaux membres du corps professoral sont accueillis.

VALORISATION DE L'ENSEIGNEMENT –

CREDIT SUISSE AWARD FOR BEST TEACHING

- Le prix Credit Suisse Award 2020 est décerné à Michele Bee, chargé d'enseignement à la Faculté des sciences économiques pour son enseignement « Histoire de la pensée économique ».

SOUTIEN À L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Huit projets pédagogiques innovants (PPI) sont soutenus sur l'année académique 2019-2020. Cinq PPI sont soutenus en 2020 et se déploieront sur l'année académique 2020-2021. La conférence annuelle sur l'innovation pédagogique est annulée en raison de la pandémie.

Projets pédagogiques innovants soutenus en 2019-2020 :

Bénéficiaire	Titre de l'enseignement	Faculté	Montant attribué
DEFAGO-GAUDIN Valérie	<i>Droit du développement territorial</i>	FD	5'291.65.-
DEPLEDGE Emma	<i>An introduction to book history and material bibliography</i>	FLSH	1'203.-
FARSI Mehdi	<i>Problèmes microéconomiques</i>	FSE	10'190.-
HOLZER Adrian, REUTER Emmanuelle, DAL ZOTTO Cinzia	<i>Innovation lab/studio</i>	FSE	10'000.-
JUNIER Pilar, BINDSCHEDLER Saskia	<i>Service learning</i>	FS	5'000.-
KLOETZER Laure	<i>Introduction to Jean Piaget</i>	FLSH	15'327.20.-
SMIRNOVA Elena	<i>Einführung in die Sprachwissenschaft I und II</i>	FLSH	1'853.77.-
VALETTE Alain	<i>Rallye-problèmes</i>	FS	750.-
		Total	49'615.62.-

Projets pédagogiques innovants soutenus en 2020-2021 :

Bénéficiaire	Titre de l'enseignement	Faculté	Montant attribué
AEBI Alexandre	<i>Permaculture - TP la méthode ethnographique SELIN</i>	FS	5'535.-
BEZENÇON Valéry	<i>Enseignement comodal</i>	FSE	7'950.-
COTELLI Sara, JOHNSEN Laure Anne, PÉTER Philippe	<i>E-portfolio</i>	FLSH	2'658.20.-
MITCHELL Edward	<i>Travaux de terrain en ligne</i>	FSE	18'000.-
SCHULZ Kristina	<i>Enseignement sur terrain-organisation d'une exposition</i>	FLSH	2'877.60.-
		Total	37'020.80

Conseil d'apprentissage aux étudiantes et étudiants

En préparation du début du semestre d'automne 2020 et au vu de la situation exceptionnelle, le SEP est chargé de développer un soutien additionnel aux étudiantes et étudiants. *UniNEtudiant-e – Le blog du campus* est lancé le 11 septembre avec l'envoi d'une première newsletter à toutes les étudiantes et tous les étudiants.

Durant le semestre d'automne, cette newsletter est envoyée chaque semaine à la communauté estudiantine avec un renvoi vers les derniers articles publiés. Des étudiantes et étudiants de l'association des étudiantes et étudiants en communication de la FLSH (Com'meet) contribuent au blog depuis fin octobre.

Les objectifs sont :

- faciliter l'intégration des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants,
- soutenir les étudiantes et étudiants dans l'apprentissage du « métier » d'étudiante ou étudiant (apprendre à apprendre, prise de note, motivation, préparer les examens, etc.),
- Communication d'informations utiles et importantes pour la vie estudiantine (par exemple les informations sur l'organisation de l'UniNE, certaines prestations, les dates du calendrier académique à ne pas manquer, etc.)

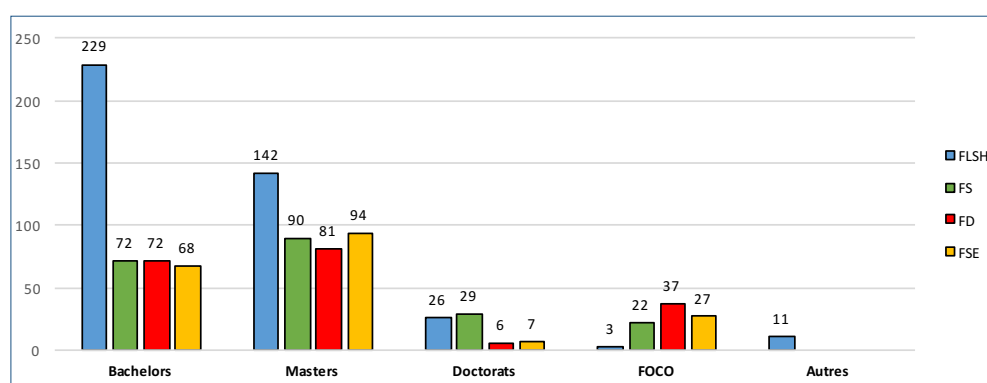
UniNEtudiant-e en chiffres – Semestre automne 2020

Nombre total d'articles publiés sur le blog	52
Nombre de newsletters	14
Pages vues (le nombre de fois que les pages du site ont été vues durant la période)	14'590
Durée moyenne des sessions (indicateur de l'intérêt pour le contenu, on considère que + de 30 secondes indique un intérêt des internautes)	2 minutes et 48 secondes

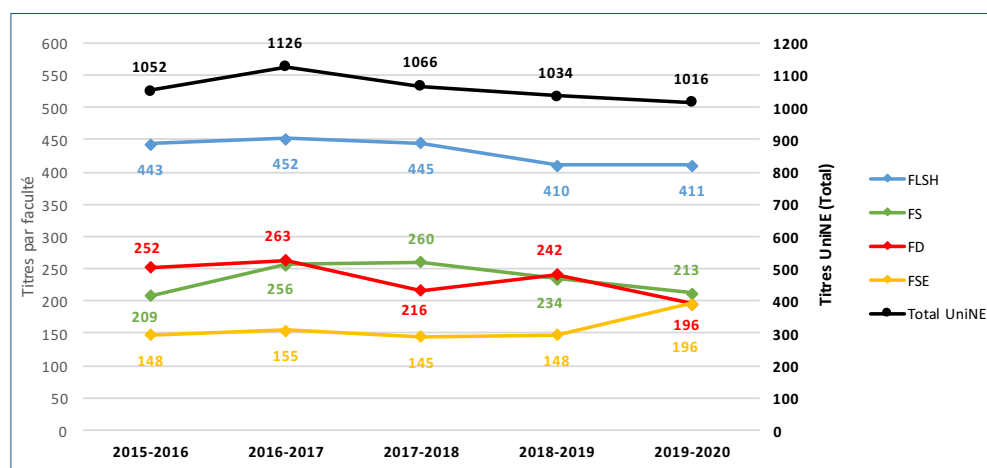
Titres délivrés

L'UniNE délivre 1016 titres, dont 441 de niveau bachelor et 407 de niveau master.

■ Titres décernés en 2020



■ Titres et diplômes délivrés, période 2016-20



(Y.c. Formation continue certifiante, certificats et diplômes ILCF)

RECHERCHE

Financements de tiers

REPRISE DES PLACEMENTS DES FONDS DE TIERS

Les fonds de tiers reprennent leurs placements sur les marchés financiers. Le rectorat prend cette décision d'une part pour répondre au besoin de couverture de charges non imputables sur les projets de recherche. D'autre part, l'UniNE est mise sous pression par le resserrement des conditions d'intérêts négatifs imposées par les banques. La recherche étant en majorité financée d'avance, le bureau des fonds de tiers dispose de réserves de liquidités qui n'appartiennent toutefois pas à l'Université mais risquent d'être ponctionnées si elles restent sur des comptes courants.

Vu le contexte incertain induit par la pandémie, les placements effectués en 2020 sont exclusivement des obligations. Le choix des véhicules d'investissement prend en considération des critères de développement durable. Les fonds utilisés bénéficient ainsi dans une large majorité des plus hautes notes en termes de durabilité. Ces placements se distinguent principalement des fonds « traditionnels » par la sélection d'entreprises qui s'approvisionnent de manière responsable en matières premières et de manière plus générale qui choisissent leurs fournisseurs aussi en fonction de leur respect de l'environnement et des droits des travailleurs.

NOUVELLE RÈGLE CONCERNANT LES OVERHEADS

Le rectorat modifie ses règles d'utilisation des fonds overheads de la recherche. Il s'agit de financements complémentaires octroyés par les pourvoyeurs de fonds en couverture des frais indirects des projets de recherche. Les chercheuses et chercheurs ayant obtenu un financement compétitif reçoivent l'équivalent de 1% du montant total obtenu. Cette partie est utilisable de manière discrétionnaire dans le cadre de leurs activités académiques. Ce changement répondant au mandat n°9 du Mandat d'objectifs constitue un encouragement et une manière de reconnaître la contribution des personnes les plus actives dans l'obtention de fonds de recherche au rayonnement de l'Université.

NOUVEAUX PROJETS DE RECHERCHE

Après une année 2019 en demi-teinte en termes de nouveaux projets de recherche, 2020 dépasse le niveau record 2018 pour les financements compétitifs en termes de budget. Le nombre de nouveaux projets est en baisse, comparé aux deux années précédentes, reflet de la stratégie du FNS qui vise à limiter le nombre de projets par chercheuse ou chercheur tout en finançant des projets de plus grande ampleur. Les trois projets de recherche qui débutent en 2020 et génèrent le financement le plus élevé sont, dans l'ordre décroissant :

Un projet européen de la professeure de droit pénal et procédure pénale Nadja Capus concernant la lutte contre la corruption au sein des entreprises. Il est doté d'un budget de plus de 2.1 millions de francs.

Un projet FNS attribué à la professeure assistante en droit de la santé Mélanie Lévy, pour un travail de recherche sur le rôle des lois dans la prévention en matière de santé publique. Le projet est financé à hauteur de 1.9 million de francs.

Un projet FNS dirigé par le professeur assistant en biologie Steven Moran, rattaché au laboratoire d'évolution du langage, portant sur l'évolution de la phonétique et de la phonologie. Le financement se monte à 1.9 million de francs.

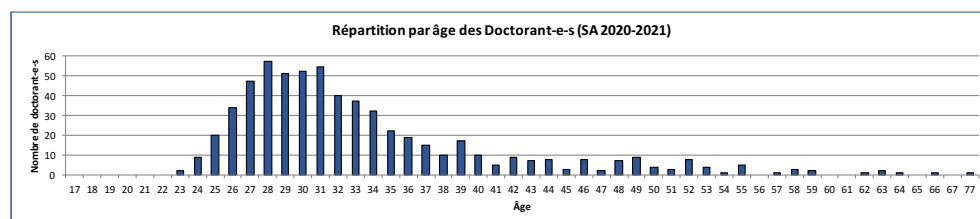
Ces trois projets ont une durée de cinq ans et permettent d'engager des équipes de recherche dans des thématiques-clé de la stratégie de l'UniNE.

Doctorantes et doctorants

Le nombre de doctorantes et de doctorants s'élève à 623 en 2020 (627 en 2019).

Faculté	NE	BE	JU	VD	GE	TI	VS	FR	Autres CH	Etranger	Total
FLSH	40	27	14	24	10	5	7	6	16	92	241
FS	20	9	1	11	4	3	3	3	5	110	169
FD	39	7	7	20	5	7	3	3	3	55	149
FSE	9	3	0	6	1	0	1	0	2	42	64
Total UniNE	108	46	22	61	20	15	14	12	26	299	623

L'âge moyen des doctorantes et doctorants est de 33.6 ans, l'âge médian de 31 ans.



Doctorats délivrés

L'UniNE décerne 68 titres de doctorat en 2020 (83 en 2019).

Évaluation de la recherche

ÉVALUATIONS INDIVIDUALISÉES

Une partie importante de l'évaluation de la recherche se fait dans le cadre des procédures applicables aux membres des corps professoral et intermédiaire dont le statut prévoit une confirmation, une titularisation ou une prolongation de l'engagement après une période initiale de 4 ans et une évaluation périodique tous les 6 ans.

Les critères d'évaluation des activités de recherche sont :

- Description des recherches menées pendant la période concernée par l'évaluation
- Description de l'encadrement des doctorantes et doctorants ainsi que du suivi de l'avancement des thèses
- Liste des fonds de tiers demandés et obtenus en précisant l'organisme de financement, le type d'instrument et le projet auquel les fonds sont dédiés
- Liste des éventuelles demandes de fonds de tiers en attente de réponse
- Liste des éventuels transferts de savoir (spin-off, brevets, etc.)
- Liste des éventuelles autres activités de recherche (mandats, etc.)
- Liste des doctorantes et doctorants encadré-e-s durant la période concernée par l'évaluation, avec la date de début de la thèse, le titre, la date de soutenance prévue ou effective
- Liste des participations à un jury de thèse
- Liste des textes publiés dans la période concernée par l'évaluation en indiquant pour les articles de revues le facteur d'impact de la revue, s'il est disponible
- Liste des participations à des congrès scientifiques durant la période concernée par l'évaluation, en précisant la nature de l'intervention (conférence plénière, organisation de panel, présentation orale, poster, etc.)

- Description des activités d'organisation de congrès ou de journées de recherche
- Liste des participations à des comités éditoriaux, à des comités scientifiques ou à des comités de lecture
- Liste des travaux de vulgarisation et des activités de valorisation de la recherche (intervention recensée dans *Avis d'experts*, article dans un quotidien, exposition, etc.)
- Liste des éventuelles distinctions
- Bilan global et perspectives : résultats importants, impact, difficultés rencontrées, projets pour la prochaine période

Dix personnes font l'objet d'une procédure d'évaluation en 2020 :

- trois professeurs ordinaires et un professeur ordinaire dans le cadre d'une procédure de confirmation ;
- un professeur ordinaire dans le cadre d'une procédure d'évaluation périodique ;
- une professeure assistante et trois professeurs assistants dans le cadre d'une procédure de prolongation ;
- un maître d'enseignement et de recherche dans le cadre d'une procédure de confirmation.

MONITORAGE DES FONDS DE TIERS

Des états de situation mensuels et annuels sur les fonds de tiers issus des activités de recherche sont mis à disposition du rectorat par le service financier.

Type de projets	Au 31.12.2019			Au 31.12.2020		
	Nbre	Durée (mois)	Budget (CHF)	Nbre	Durée (mois)	Budget (CHF)
FNS	31	814	11 223 277	35	1 191	21 593 440
Innosuisse (CTI)	4	96	648 575	5	106	784 905
SEFRI	0	0	0	0	0	0
UE	0	0	0	6	264	3 823 325
Autres	67	1 390	4 078 377	47	805	3 672 865
Total	102	2 300	15 950 229	93	2 366	29 874 535

Comme indiqué plus haut, la modification de la stratégie fédérale réduit le nombre de projets par personne tout en augmentant les moyens affectés à chaque projet.

DIFFUSION EN ACCÈS LIBRE (OPEN ACCESS)

La stratégie de diffusion en accès libre (open access) des publications financées par des fonds publics se poursuit. La plateforme dédiée Libra est à disposition des chercheuses et des chercheurs pour y déposer leurs publications et les proposer en accès libre dans la mesure du possible. Si des droits de tiers s'y opposent, une entrée est créée dans le portail Libra mais avec un accès limité à la diffusion. Même en cas de limitation pour le grand public, l'accès à ces publications est garanti pour les instances compétentes dans le cadre des procédures d'évaluation individuelles des membres des corps professoral et intermédiaire.

Accroissement annuel de Libra (nouvelles publications introduites)

Type de publication	2019	2020
Livre	52	44
Livre édité	69	45
Numéro de revue	8	14
Chapitre de livre	294	200
Préface	6	7
Article de périodique	408	386
Recension	8	19
Actes de congrès	64	31
Thèse	74	46
Working paper	23	16
Présentation	105	34
Rapport	28	26
Article de magazine	18	21
Article dans un quotidien	10	15
Commentaire juridique	27	29
Commentaire édité	2	3
Total annuel	1196	936
Commentaire édité	2	3
Total annuel	1196	936

Vulgarisation

Les projets de recherche ou événements scientifiques font l'objet de 32 communiqués de presse sur un total annuel de 40 tous domaines confondus. Dès 2020, la plupart des communiqués de l'UniNE s'accompagnent d'une vidéo dédiée. Elle consiste en une interview en trois questions à une des chercheuses ou un des chercheurs concerné-e-s par le sujet traité. Ces vidéos sont diffusées sur la chaîne YouTube de l'UniNE et sur les réseaux sociaux.

En Suisse, selon le système de veille médiatique Argus, ce sont 1103 articles ou émissions concernant l'UniNE qui sont diffusés, dont une large majorité concernant la recherche. Au niveau international, l'UniNE dispose également de systèmes de veille des mentions de l'UniNE sur des sites Internet, des blogs et les réseaux sociaux.

Trois numéros de la revue UniNEws sont publiés. Les UniNEws sont désormais complétés par un système de QR Code rapportant à des vidéos existantes ou créées pour l'occasion, en lien avec le sujet. Les UniNEws de 2020 concernent les thèmes suivants : formations sport-étude, innovation dans l'enseignement, centenaire de la naissance de Friedrich Dürrenmatt.

Dans le cadre des Cafés scientifiques, quatre débats sont organisés avec une participation de 60 à 100 personnes, illustrant ainsi le lien entre l'Université et la Cité. Pour la première fois un rendez-vous se tient uniquement en ligne à la fin de l'année. Depuis 2020, les Cafés scientifiques sont disponibles sur le site de l'UniNE et sur la plateforme Soundcloud, sous formes de podcasts. C'est également le cas des leçons inaugurales en ligne : une interview enregistrée des professeures et des professeurs concerné-e-s est diffusée dans le cadre de la rubrique *Professeur-e-s sous la loupe*.

Le site avisdexperts.ch recense 86 interventions des scientifiques de l'UniNE sur les médias de la RTS en 2020 (69 en 2019) : 67 à la radio et 19 à la télévision. La proportion femmes-hommes est de 35-65% (40-60% en 2019).

En qui concerne les réseaux sociaux, fin décembre 2020, 14'000 personnes suivent la page Facebook (+400 par rapport à fin 2019), 8600 le fil Twitter (+1000), 6500 le compte Instagram (+1300), 18'700 la page LinkedIn (+1800). On assiste à une stabilisation de la

croissance sur Facebook et à une nette progression sur les autres réseaux. En 2020, la présence sur les réseaux sociaux, toutes plateformes confondues, représente 7,6 millions d'impressions (nombre de vues cumulées des publications) et 188'500 engagements (interactions avec l'UniNE). Twitter est le canal privilégié pour informer sur les projets de recherche, qui trouvent également place pour certains sur Facebook et LinkedIn, moins sur Instagram.

Soutien à la recherche

Outre ses activités ordinaires, le Support recherche et innovation (SRI) organise en 2020 la promotion d'appels à projets directement reliés à la maladie à coronavirus (H2020 ou PNR78 FNS). Il accorde un soutien accru aux projets de recherche en cours directement affectés par la pandémie (information au sujet des règles spéciales introduites par l'UniNE ou ses partenaires, accompagnement des requêtes auprès des organismes de financement, participation au groupe de travail Euresearch à ce sujet).

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

Fonds National Suisse

- 38 projets soumis dans le cadre du programme Encouragement de projet, incluant deux projets Sinergia et deux projets soumis à l'appel COVID du FNS.
- 26 projets dans le cadre de l'encouragement de carrière (Eccellenza, Prima, Ambizione).
- 13 projets soumis aux instruments de financement SPIRIT et SPARK.
- Quatre projets doc.ch, trois projets doc.mobility ou postdoc.mobility.
- Deux COST, deux R'Equip et deux Agora.

Commission Européenne (H2020)

- 17 projets collaboratifs sont soutenus.
- 13 projets sont accompagnés dans le cadre du programme Marie Skłodowska Curie (MSCA) et huit dans le cadre du programme ERC.
- Deux projets FET (Future and Emerging Technologies) bénéficient de l'accompagnement du SRI.
- Le SRI accompagne la participation de six entreprises de la région à des programmes de financement H2020.

Sollicitations pour d'autres instruments de financement (fondations, programmes autres que FNS ou H2020, offices fédéraux...)

- Cinq projets Bridge ou Innosuisse.
- Sept projets relatifs à des offices fédéraux.
- Cinq projets Freenovation, AXA Covid, swissuniversities ou SNIS.
- Huit projets divers.

FORMATIONS ET COMMUNICATION INTERNES

- Information & Networking Event ICT, avec la HES-SO ayant eu lieu à la HE-Arc Neuchâtel.
- Workshop Marie Skłodowska Curie.
- Women in Research (conjointement avec le Bureau égalité des chances).
- Innovating in a post-covid world (avec EPFL Innovation Park).
- De manière générale, des appels à projets ou des opportunités de financement sont transmis aux chercheuses et chercheurs: 15 messages à des groupes spécifiques, 18

à l'ensemble de la communauté universitaire. À noter également deux campagnes de promotion hors de l'ordinaire et ciblant des chercheuses et chercheurs spécifiques sur les appels à projet Green Deal (H2020) et Missions (Horizon Europe).

ÉVÉNEMENTS DU RÉSEAU EURESEARCH

Dans le cadre du mandat Euresearch signé avec la Confédération, le SRI gère le bureau régional desservant les cantons de Neuchâtel et du Jura. Ses activités 2020 :

- Swisscore 2020 (trois jours, Bruxelles, en présentiel).
- Visite (présentiel) avec le SRI de la National Contact Point Legal & Finance à UniNE : rencontres avec les Affaires juridiques, le Service des fonds de tiers et celui des ressources humaines.
- Deux meetings des bureaux régionaux Euresearch (RO Meetings).
- Network Day 12 mai.
- Retraite 16-17 septembre.
- Diverses formations pour les membres du réseau Euresearch concernant le prochain programme cadre Horizon Europe qui débute en 2021.
- Working groups Euresearch concernant Horizon Europe (6 séances au total) portant sur les nouveaux rôles, la brochure de communication et comment augmenter la participation des sciences humaines et sociales.

La participation du SRI au groupe de travail FNS se poursuit : deux séances en présentiel + discussions en ligne ou par courriel, ainsi que deux actions spécifiques vers FNS, soit améliorer SPARK et la communication.

AUTRES ACTIVITÉS

- Trois dossiers concernant des brevets.
- Gestion des informations auprès de l'Agence spatiale européenne (ESA), clinicaltrials.gov, Eurostat.
- Contacts avec la Promotion économique neuchâteloise.
- Accueil de deux nouveaux professeurs (en collaboration avec le Support Enseignement et Pédagogie).
- Formation interne sur la rédaction de projets (présentiel).
- Contribution des Affaires juridiques au travail du SRI en matière d'aide à l'établissement de 46 contrats. Parmi ces dossiers
- 18 concernent des mandats et 5 des ententes de propriété intellectuelle (projets Innosuisse).
- Cinq Memorandum of Understanding (MoU), trois Open Materials Transfer Agreement (MTA), deux Non Divulcation Agreement (NDA).
- Les 13 dossiers restants (soit près d'un tiers des cas) sont des cas particuliers pour lesquels un input juridique est nécessaire.

Commission d'éthique de la recherche

La Commission d'éthique de la recherche (CER) siège à quatre reprises. Elle reçoit 20 demandes de prises de position sur de nouveaux projets de recherche et délivre 20 évaluations écrites. Pour les demandes émanant d'étudiantes ou d'étudiants, les projets sont placés sous la responsabilité d'une professeure ou d'un professeur.

Les projets soumis se répartissent comme suit :

- **Faculté des lettres et sciences humaines** : onze demandes dont cinq projets de recherches effectués par des professeures et professeurs et six par de jeunes chercheuses et chercheurs (doctorantes, doctorants, post-doctorantes ou post-doctorants).
- **Faculté des sciences** : cinq demandes dont deux projets de recherche effectués par des professeures et professeurs et trois par de jeunes chercheuses et chercheurs.
- **Faculté des sciences économiques** : trois demandes dont deux projets de recherche effectués par des professeures et professeurs et un par un jeune chercheur.
- **Faculté de droit** : une demande pour un projet de recherche effectué par une professeure.

À cela s'ajoute une demande de conseil adressée par le rectorat à la CER concernant le financement d'un projet, ainsi que le souhait de la CER exprimé au rectorat de mener des actions de sensibilisation dans les facultés pour attirer l'attention des professeures et professeurs sur le cadre éthique de l'enseignement expérimental. Outre les avis écrits, la CER répond et conseille à plusieurs reprises des chercheuses et chercheurs sur de multiples questions éthiques relatives à la recherche au sein ou en collaboration avec l'UniNE.

Le professeur Dominique Sprumont quitte la présidence au 31 décembre après avoir exercé sa fonction pendant quatre ans.

Commission de recherche FNS

La Commission de recherche FNS vit sa dernière année sous cette forme. À partir de 2021, plusieurs outils qui relevaient de sa compétence de décision ou de préavis doivent être transférés directement au FNS. Des travaux ont lieu tout au long de l'année pour lui permettre de rendre les décisions futures sur les deux outils qui resteront de sa compétence : bourses Doc.Mobility et soutiens du Fonds des donations. Il s'agit essentiellement de revoir son règlement et d'édicter une directive inspirée de celle du FNS pour définir la procédure d'octroi des bourses Doc.Mobility. Ces bourses ne seront plus financées par le FNS mais conjointement par swissuniversities et l'UniNE.

La commission se réunit pour une journée d'audition des candidates et des candidats et trois séances qui permettent d'attribuer :

- six bourses Doc Mobility (montant total Fr. 294'585.-) sur un total de treize soumissions ;
- cinq bourses Early Postdoc Mobility (Fr. 570'124.-) sur un total de onze soumissions ;
- trois entrées en matière sur des bourses Doc.CH, ouvrant la voie à la 2^e phase d'évaluation menée par le FNS, sur un total de six soumissions ;
- 23 bourses à des étudiantes et étudiants de master ou à des doctorantes et doctorants, prélevées sur le Fonds des donations (Fr. 68'647.-) sur un total de 27 soumissions (22 par des membres du corps étudiant, cinq par des membres du corps intermédiaire).

Autres éléments du système d'assurance qualité

Selon l'article 9, alinéa 4, le rapport de gestion rend compte du contrôle de la qualité de l'enseignement et de la recherche. Néanmoins le système d'assurance qualité de l'Université s'étend à l'ensemble de ses missions et prestations. Il comprend également un système de contrôle interne des processus impliqués en dernier ressort dans le rapport financier.

Outre l'évaluation de l'enseignement et de la recherche dans le cadre des processus susmentionnés, le Bureau qualité pilote ou participe également en 2020 aux activités suivantes :

- Réorganisation et création d'un poste de data manager de manière à développer la collecte d'indicateurs et l'élaboration de tableaux de bord destinés au pilotage stratégique de l'Université.
- Préparation de l'accréditation institutionnelle :
 - Rédaction du rapport d'auto-évaluation, consultations internes et transmission à l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ) au 1^{er} semestre.
 - Préparation et organisation de la pré-visite (octobre) et de la visite (décembre) du comité d'expertes et experts externes, récolte ou établissement de plus d'une centaine de documents complémentaires à l'attention du comité entre la pré-visite et la visite.
- Collecte et analyse d'indicateurs pour le pilotage stratégique :
 - Collecte, saisie et soumission des données, puis analyse des résultats du classement 2020 (données 2018, classement publié en septembre 2020) du Times Higher Education World Universities Ranking.
 - Développement du tableau de bord de suivi du mandat d'objectif 2019-2022 (annexe au compte-rendu, incluant les données pour les 17 indicateurs définis en accord avec le Département de l'éducation et de la famille).
 - Évaluation de la structure et de la qualité des données du Data Warehouse (base de données interne contenant les données IS-Academia), initiation de mesures correctives et d'optimisation en collaboration avec les services impliqués.
 - Participation au processus de définition (en cours) des indicateurs de suivi concernant l'égalité homme-femme, en collaboration avec le Bureau égalité des chances.
- Qualité des services : accompagnement des procédures d'analyse approfondie du Service information scientifique et bibliothèques (SISB) et du Service académique (SACAD).
- Collaboration qualité-durabilité :
 - Pilotage d'une enquête sur les pratiques en matière de mobilité pendulaire, étudiante et professionnelle des membres de la communauté universitaire.
 - Collecte, saisie et soumission des données de l'année 2019 pour le classement 2021 du Times Higher Education Impact Ranking (classement concernant le développement durable).
 - Livraison de donnée à un prestataire externe mandaté pour réaliser un bilan CO₂ de l'Université
- Communication interne régulière concernant principalement l'accréditation. Deux épisodes de la newsletter « En route pour l'accréditation ! » initiée en 2019 sont envoyés, respectivement en septembre et en novembre, pour informer de la clôture de la phase d'auto-évaluation et inviter la communauté universitaire à participer à la séance de clôture de la visite. La question du maintien de la qualité des activités d'enseignement et de recherche en dépit de la pandémie est également centrale et fait l'objet de nombreuses communications institutionnelles ainsi que de pages web dédiées à l'enseignement, à l'évaluation et au travail à distance.
- Participation à deux séances du réseau qualité des universités et hautes écoles romandes, dont l'une est l'occasion de présenter la stratégie de communication interne sur l'accréditation qui trouve un écho positif.

FINANCES ET PERSONNEL

Les tableaux financiers présentés dans les pages suivantes montrent en premier lieu le résultat annuel du compte des ressources publiques (activités financées par les ressources publiques et les écolages). Les mouvements relatifs aux fonds de tiers sont ajoutés en bas du premier tableau afin de donner une idée des charges et revenus annuels totaux de l'Université (charges de 136 millions et revenus de 141 millions). Deux graphiques représentent la part des sources de financement (comptes des ressources publiques et fonds de tiers) ainsi que la répartition des charges (compte des ressources publiques uniquement). Le bilan porte sur les activités relevant du compte des ressources publiques, sans les fonds de tiers.

Le résultat financier 2020 appelle les commentaires suivants :

Introduction de la contribution au contrat-formation

L'introduction au 1^{er} janvier 2020 d'une contribution obligatoire au contrat-formation augmente les charges de l'Université. Le but de cette contribution est de soutenir la formation duale dans le canton. Les employeurs reçoivent en contrepartie un dédommagement pour leurs apprenties et apprentis. Cette nouvelle charge cantonale, de 0.58% des salaires AVS, se monte un peu moins d'un demi-million de francs.

L'État compense cette somme pour moitié en 2020. La situation particulière de l'Université est ainsi prise en compte. La majorité des métiers au sein d'une haute école ne peut être exercée par la voie de l'apprentissage. De ce fait, l'Université est pénalisée, n'ayant pas la possibilité d'engager autant d'apprenties et apprentis qu'une entreprise en proportion de sa masse salariale. Le nombre de personnes effectuant un apprentissage au sein de l'UniNE est de 23 (+1 par rapport à 2019).

La compensation par l'État de Neuchâtel est ponctuelle, elle ne concerne que l'exercice 2020.

Financements publics

SUBVENTION LEHE

La subvention versée par la Confédération conformément à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) est identique à celle de 2019. Son montant reste au niveau plancher défini dans le cadre du mécanisme du fonds de cohésion.

Ce fonds a été mis en place à l'entrée en vigueur de la nouvelle législation fédérale pour prévenir des baisses trop marquées de subvention causées par le changement de règles. Il peut être actionné jusqu'à fin 2024 pour autant que la subvention calculée reste inférieure au montant plancher.

Calculée avant le fonds de cohésion, la subvention accordée à l'Université est en baisse de 760'000 francs en nombre rond. Le droit à un complément du fonds de cohésion est dès lors d'autant plus important. La diminution est la plus marquée sur la part liée à l'enseignement. Le nombre d'étudiantes et d'étudiants dans les universités suisses augmente de manière soutenue et régulière tant en médecine que dans les sciences exactes. Ces domaines pèsent plus lourdement (par le biais d'une pondération supérieure) dans l'attribution de la subvention que les sciences sociales qui restent le cœur de l'enseignement à l'UniNE. Aussi, l'effectif étudiant légèrement à la hausse à Neuchâtel ne suffit pas à maintenir la « part de marché » de l'Université dans l'enseignement tertiaire helvétique.

SUBVENTION AIU

La subvention basée sur l'Accord intercantonal universitaire (AIU) reprend des couleurs en 2020, retrouvant son niveau de 2018. La hausse touche autant le domaine des sciences sociales que celui des sciences exactes.

Contrairement à la subvention fédérale calculée sur la base de parts de marché (valeurs relatives), la subvention des autres cantons est calculée par étudiante ou étudiant et en fonction de son domaine d'étude (chiffres absolus). La croissance du corps estudiantin dans les autres universités suisses n'a donc aucun impact ici.

COMPTES 2020

Les comptes 2020 clôturent sur un résultat opérationnel de 1.8 million. En rajoutant le résultat net extraordinaire, mais compte non tenu à ce stade de l'alimentation du Fonds d'innovation, cela conduit à un excédent de recettes de 2.1 millions de francs (+0.8 million par rapport au budget). Le 40% de cet excédent de recettes sert à alimenter le Fonds d'innovation. Sur décision du rectorat, le 60% restant (1.3 million) est affecté à la réduction des pertes reportées au bilan plutôt qu'au Fonds de compensation.

La pandémie a des effets contraires sur les charges de l'UniNE : la baisse des activités académiques, notamment des voyages, génère d'importantes économies qui sont contrebalancées par des dépenses non prévues, comme la mise en place de l'enseignement à distance, l'acquisition de licences de visioconférence, le nettoyage accru des locaux, les masques, désinfectants, etc.

L'excellent résultat 2020 est en grande partie obtenu grâce à des revenus qui n'étaient pas anticipés. L'amélioration de la subvention intercantonale (0.6 million) explique en grande partie l'écart par rapport au budget. Le solde provient pour l'essentiel du remboursement partiel (0.2 million) des salaires des collaboratrices et collaborateurs empêché-e-s de travailler durant le premier confinement au printemps. Cette rentrée est non seulement imprévue, mais également ponctuelle.

D'autres recettes ne sont pas non plus pérennes et doivent être déduites pour percevoir l'état durable des finances de l'UniNE. Le soutien du fonds de cohésion obtenu avec la subvention fédérale est temporaire et limité au maximum à 2024 (1.0 million). Enfin, la compensation unique accordée en 2020 de la contribution au contrat-formation (0.3 million) complète le tableau.

PROJECTION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SUR LE LONG TERME

Sans tenir compte des effets du fonds de cohésion LEHE et de la contribution unique pour le contrat-formation, le résultat opérationnel serait proche de l'équilibre, réduisant la marge de développement de l'UniNE au maintien et à la reconfiguration de ses prestations actuelles.

Comptes 2020

Compte ressources publiques (« Budget État »)	2020	2019
Charges de personnel	-75 434 775	-74 125 991
Biens, services et marchandises	-21 036 911	-20 845 922
Amortissements	-1 688 274	-1 707 988
Subventions accordées	-1 509 526	-936 964
CHARGES (Budget État)	-99 669 486	-97 616 865
Contributions (écolages/autres)	4 419 760	4 271 608
Autres revenus d'exploitation	-	-
Autres cantons (AIU)	22 562 125	21 901 682
Confédération (LEHE)	24 532 566	24 168 366
État de Neuchâtel	50 036 895	50 387 000
REVENUS (Budget État)	101 551 346	100 728 656
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 881 860	3 111 791
Charges d'intérêts	-70 399	-332 714
Frais d'approvisionnement en capital	-6 465	-7 612
CHARGES FINANCIÈRES (Budget État)	-76 864	-340 326
Revenus des intérêts		1 292
Gains réalisés PF	100	291
REVENUS FINANCIERS (Budget État)	100	1 583
RÉSULTAT FINANCIER	-76 764	-338 743
RÉSULTAT OPERATIONNEL	1 805 096	2 773 048
Charges extraordinaires	-852 247	-1 127 310
CHARGES EXTRAORDINAIRES (Budget État)	-852 247	-1 127 310
Dissolution de provisions	-	-
Prélèvement sur capital propre	325 522	45 228
Soutien extraordinaire Etat NE	-	-
REVENUS EXTRAORDINAIRES (Budget État)	325 522	45 228
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	-526 725	-1 082 082
EXCEDENT / PERTE	1 278 371	1 690 966

Compte fonds de tiers (subsidés et mandats de tiers)		
Charges FNS - SEFRI - innosuisse – UE	-20 106 635	-19 253 289
Revenus FNS - SEFRI - innosuisse – UE	20 106 635	19 253 289
Charges autres sources (ACR - FT - FS)	-13'543'091	-16'189'927
Revenus autres sources (ACR - FT - FS)	-15 373 073	-13 543 091
Résultat des subsidés et mandats de tiers	3 613 702	2 674 755

Charges totales	-136 078 305	-131 880 882
Revenus totaux	140 970 377	136 246 603
RÉSULTAT TOTAL	4 892 072	4 365 721

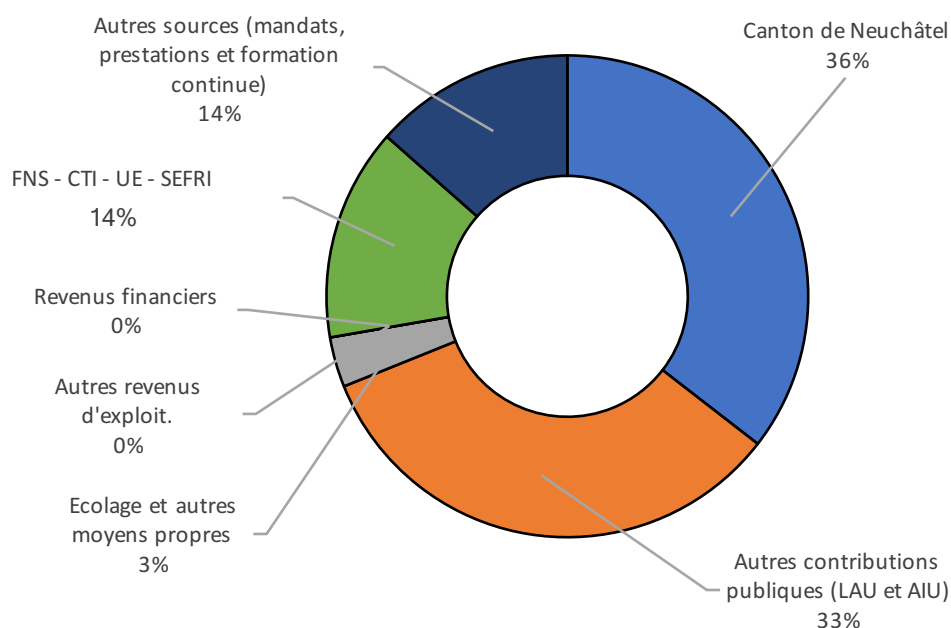
Les « Revenus FNS – SEFRI – Innosuisse – UE » ont été ramenés au niveau des charges afin de refléter la réalité des projets. Les éventuelles recettes supplémentaires pour les autres financements de tiers sont des produits reçus d'avance.

Fonds de compensation et d'innovation

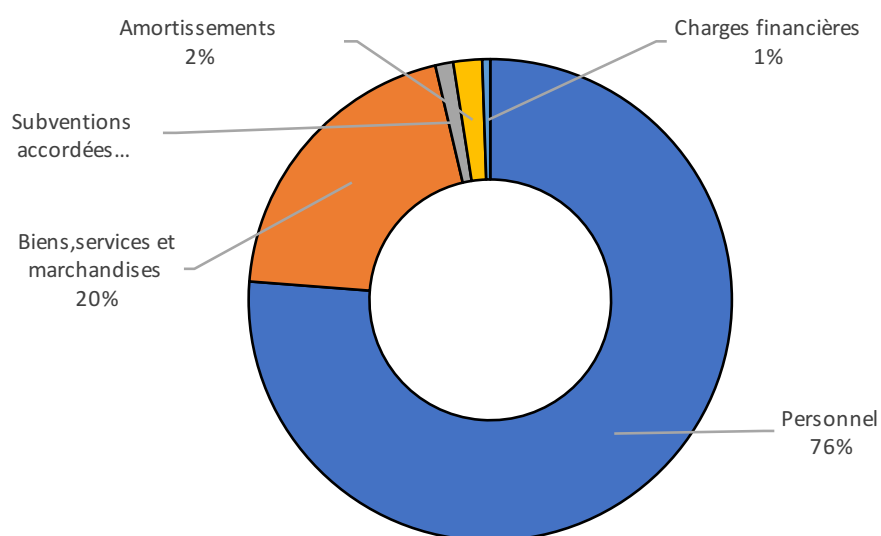
Les 60% de l'excédent de recettes 2020 destinés au fonds de compensation réduisent le solde du compte pertes reportées à 0.3 million de francs. Le fonds de compensation reste vide.

Les 40% restant du résultat de l'exercice, soit 0.9 million de francs, sont versés au fonds d'innovation comme le prévoit la LUNE. Le fonds est utilisé à hauteur de 1.7 millions de francs pour l'acquisition de divers équipements scientifiques nécessaires à la compétitivité de la recherche de l'UniNE. Le fonds d'innovation dispose de 4.5 millions de francs au 31.12.2020 (5.3 millions à fin 2019).

Sources de financement



Répartition des charges du compte des ressources



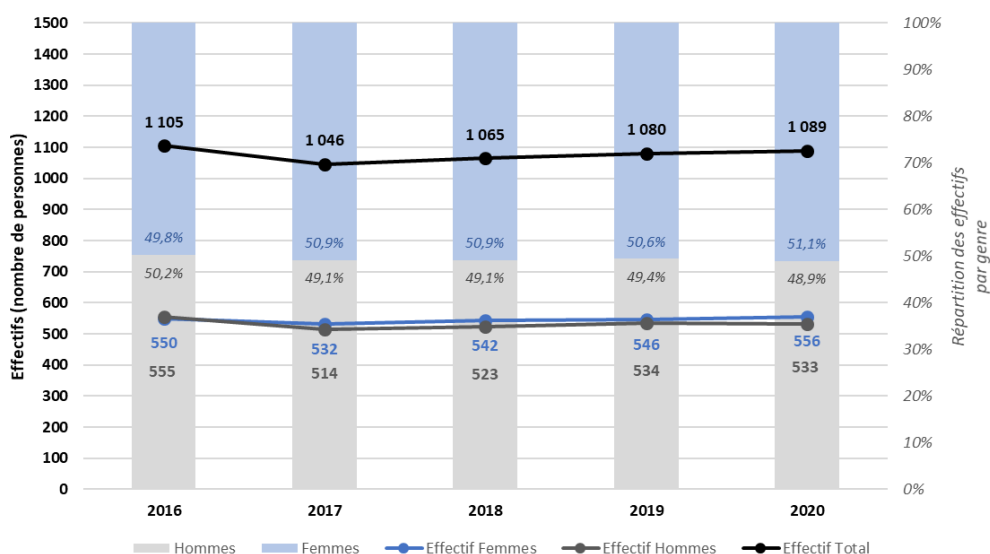
Bilan (sans les fonds de tiers)

Bilan détaillé (CHF)	Comptes ¹ 2019	Comptes 2020	Écart C2020 - C2019	
1 ACTIF	23 059 572	20 985 666	-2 073 906	-9,0%
10 Patrimoine financier	18 863 006	16 763 996	-2 099 010	-11,1%
100 Disponibilités et placements à court terme	8 470 807	6 390 871	-2 079 936	-24,6%
101 Créances	347 466	359 974	+12 508	+3,6%
102 Placements financiers à court terme	128 000	128 600	+600	+0,5%
104 Actifs de régularisation	9 565 943	9 611 553	+45 610	+0,5%
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	0	48 109	+48 109	--
107 Placements financiers	350 791	224 890	-125 902	-35,9%
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	0	0	0	--
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	0	0	0	--
14 Patrimoine administratif	4 196 566	4 221 670	+25 105	+0,6%
140 Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	4 135 315	4 160 419	+25 105	+0,6%
142 Immobilisations incorporelles	0	0	0	--
144 Prêts	0	0	0	--
145 Participations, capital social	61 251	61 251	0	0,0%
146 Subventions d'investissements	0	0	0	--
148 Amortissements supplémentaires cumulés	0	0	0	--
2 PASSIF	23 059 572	20 985 666	-2 073 906	-9,0%
20 Capitaux de tiers	17 983 515	14 104 514	-3 879 001	-21,6%
200 Engagements courants	1 512 024	3 013 164	+1 501 140	+99,3%
201 Engagements financiers à court terme	0	0	0	--
204 Passifs de régularisation	253 232	332 174	+78 942	+31,2%
205 Provisions à court terme	898 546	1 168 069	+269 523	+30,0%
206 Engagements financiers à long terme	15 262 714	9 532 909	-5 729 805	-37,5%
208 Provisions à long terme	56 999	58 198	+1 198	+2,1%
209 Engagements envers les financements spéciaux et des capitaux de tiers	0	0	0	--
29 Capital propre	5 076 057	6 881 153	+1 805 096	+35,6%
290 Engagements (+) ou avances (-) sur financements spéciaux	0	0	0	--
291 Fonds	0	0	0	--
292 Réserve provenant de l'enveloppe budgétaire	0	0	0	--
293 Préfinancements	6 664 133	7 190 858	+526 725	+7,9%
294 Réserves	0	0	0	--
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0	0	0	--
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0	0	0	--
298 Autres capitaux propres	0	0	0	--
299 Excédent(+)/Découvert(-)	-1 588 076	-309 705	+1 278 371	+80,5%
298 Autres capitaux propres	0	0		
299 Excédent(+)/Découvert(-)	-1 588 076	-309 705		

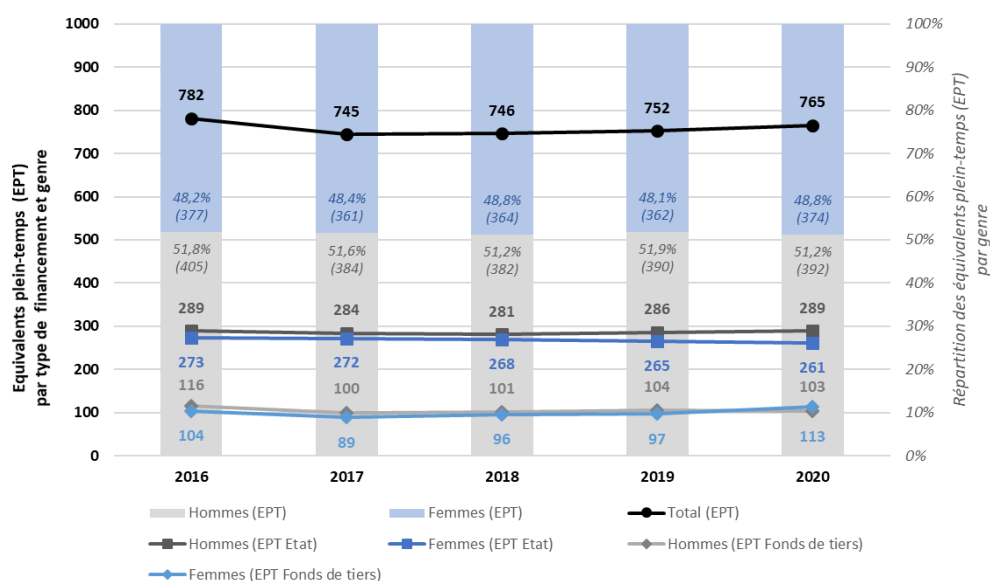
¹ Les chiffres 2019 qui apparaissent dans ce tableau ne correspondent pas strictement à ceux du rapport de gestion 2019 car ils ont fait l'objet de révisions subséquentes.

Ressources humaines

Effectifs (nombre de personnes) en fonction du genre



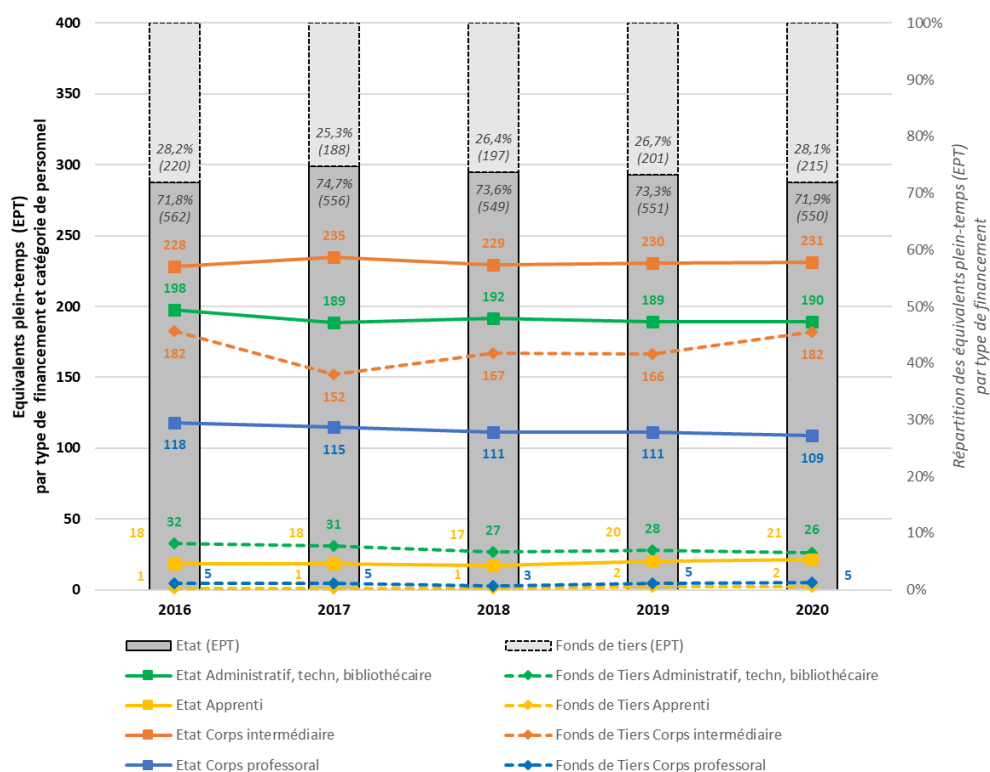
Effectifs (EPT) par source de financement et genre



Effectifs par genre	Variation 20/19	
Femmes	10,0	1,8%
Hommes	-1,0	-0,2%
Total	9,0	0,8%

EPT par type de financement et genre		Variation 20/19	
État	Femmes	-4,2	-1,6%
	Hommes	3,7	1,3%
	Total	-0,6	-0,1%
Fonds de Tiers	Femmes	15,9	14,1%
	Hommes	-2,0	-1,9%
	Total	14,0	6,5%
Total	Femmes	11,7	3,1%
	Hommes	1,7	0,4%
	Total	13,4	1,7%

Effectifs (EPT) par source de financement et catégorie de personnel



EPT par type de financement et catégorie		Variation 20/19	
État	Administratif, techn, bibliothécaire	0,4	0,2%
	Corps intermédiaire	0,6	0,3%
	Corps professoral	-2,5	-2,3%
	Apprenti	1,0	4,8%
	Total	-0,5	-0,1%
Fonds de Tiers	Administratif, techn, bibliothécaire	-2,2	-8,4%
	Corps intermédiaire	15,6	8,6%
	Corps professoral	0,5	10,0%
	Apprenti	0,0	0,0%
	Total	13,9	6,5%
Total	Administratif, techn, bibliothécaire	-1,8	-0,8%
	Corps intermédiaire	16,2	3,9%
	Corps professoral	-2,0	-1,8%
	Apprenti	1,0	4,3%
	Total	13,4	1,8%

MANDAT D'OBJECTIFS 2019-2022

Accréditation institutionnelle

Après le dépôt, en 2018, de la demande de lancement de la procédure d'accréditation institutionnelle et l'entrée en matière du Conseil suisse d'accréditation, puis l'examen des standards de qualité et la sensibilisation de la communauté universitaire en 2019, l'année 2020 représente une phase décisive en vue de l'accréditation :

- Le rapport d'autoévaluation est rédigé durant le premier semestre. Cette rédaction se fait sous la direction du rectorat qui institue un comité de pilotage de 8 personnes comprenant la cellule qualité (vice-recteur qualité, secrétaire général, conseillères du Bureau qualité) et une représentante ou un représentant pour chacun des corps de l'Université.
- Ce rapport est également soumis pour consultation à des personnes occupant des fonctions-clés en matière d'assurance qualité au sein de l'Université ainsi qu'à la Commission Qualis. Il est discuté et validé par le rectorat qui le fait parvenir en août à l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ).
- La pré-visite des cinq expertes et experts désigné-e-s par l'AAQ a lieu le 21 octobre dans les locaux de l'Université. Un premier échange d'informations a lieu avec le rectorat. L'UniNE est invitée à remettre des documents illustrant certains points du rapport d'autoévaluation. Ces documents « témoins » portent sur une trentaine d'éléments figurant dans le rapport et sont au nombre de 150 environ.
- Du 1^{er} au 3 décembre, le groupe d'expertes et experts « visite » l'UniNE (par vidéoconférence au vu de la résurgence de la pandémie à l'automne). Onze entretiens sont organisés, permettant aux expertes et experts d'auditionner près d'une centaine de personnes représentant les organes, facultés, services et corps formant l'Université et sa communauté.

La décision relative à l'accréditation est prévue pour la mi-2021.

Enseignement

MANDAT N°1 – OFFRE DE FORMATIONS

L'UniNE poursuit le développement de son offre actuelle de formations à la fois généralistes et spécialisées, dans une perspective interdisciplinaire, respectivement aux niveaux bachelor et master; elle ancrera aussi cette offre de formations dans les nouveaux champs de la Société 4.0.

Lors de la création de nouveaux enseignements ou cursus, de la reconfiguration ou du développement d'enseignements ou de cursus existants et lors de la définition des profils pour l'engagement du personnel académique, l'UniNE porte une attention particulière aux thématiques mises en évidence dans sa Vision stratégique, à savoir les six thématiques à consolider parmi son offre actuelle (Big Data, Écologie chimique et Biotechnologie environnementale, Hydrogéologie et Géothermie, Migrations, Sciences cognitives, Temps et Fréquence) et aux thématiques qu'elle entend mieux mettre en valeur et développer (Culture 4.0, Énergie et Durabilité, Innovation et Société, Literacy 4.0, Santé et Société, Sécurité et Cryptographie et Travail 4.0).

Actions

En général

Lors de la repourvue ou de la création de postes professoraux, les rapports de profils se réfèrent systématiquement à au moins une des treize thématiques. L'évolution des plans d'études tient compte des treize thématiques.

En 2020

Exemples de mesures de consolidation des thématiques 1-6: engagement d'un professeur ordinaire en géothermie expérimentale dans un poste occupé précédemment par

un professeur assistant (Hydrogéologie et géothermie); stratégie de l'Institut d'informatique « Vision informatique 2021+ » (Big Data); prolongation d'une professeure assistante dans le domaine Migrations pour deux ans; création d'une chaire de psychologie socioculturelle, appelée à remplacer un poste précédemment occupé par une professeure assistante (Sciences cognitives); accord de principe en vue d'un renouvellement de la convention avec le Jardin botanique (Écologie chimique et biotechnologie environnementale); prolongation pour deux ans d'un professeur assistant en génétique évolutive (Écologie chimique et biotechnologie environnementale); décision de renouvellement d'une chaire en informatique avec reconfiguration en science des données (Big Data); nomination d'un professeur ordinaire d'écologie fonctionnelle, suite à la transformation en chaire d'un poste précédemment occupé par un professeur assistant (Écologie chimique et biotechnologie environnementale); création d'une chaire de génétique évolutive, appelée à remplacer un poste précédemment occupé par un professeur assistant (Écologie chimique et biotechnologie environnementale).

Exemples de mesures de développement des thématiques 7-13: engagement d'un professeur ordinaire en psychologie de la santé et du travail dans un poste précédemment occupé par un professeur assistant (Travail 4.0); révision et renouvellement de la convention-cadre entre le Centre de formation au Journalisme et aux Médias et l'Académie du Journalisme et des Médias (Literacy 4.0); renouvellement d'une chaire en sociologie économique (Innovation et société); atelier « Fabrique de demain » intégré au Master en sciences sociales (Innovation et société); nouvelle orientation du Master en journalisme et communication en création de contenus et communication d'intérêt général (Literacy 4.0); nouvelle orientation du Master en journalisme et communication en stratégies du journalisme innovant, avec l'Université de Louvain (Literacy 4.0); repourvue de deux chaires de philosophie pratique et théorique avec réorientation des profils vers un surcroît d'interdisciplinarité (Literacy 4.0); nomination d'une professeure ordinaire de journalisme numérique suite à la transformation en chaire d'un poste précédemment occupé par une professeure assistante (Literacy 4.0 + Big data); suite à une évaluation initiale en 2019, adaptations apportées au Master en innovation à 90 ou 120 crédits (Innovation et société); nouveau cours de droit de la protection de la biodiversité, adressé aux étudiantes et étudiants de droit ainsi que de l'orientation conservation du Master en biologie (Énergie et durabilité); nouveau cours interfacultaire sur le développement durable ajouté aux plans d'études de toutes les facultés (Énergie et durabilité); nouvelle orientation en psychologie clinique au sein du Master en psychologie du travail et des organisations, en collaboration avec UNIGE (Santé et société); nomination d'une professeure en biologie de la conservation, nouvelle chaire créée suite à la transformation d'une ancienne chaire de physiologie animale (Énergie et durabilité); engagement de trois professeures de droit de la santé et droit civil (2 PO, 1 PATT, total 1.75 EPT) pour assurer la succession dans les deux chaires de l'Institut de droit de la santé (Santé et société); nomination d'une professeure assistante avec prétitularisation conditionnelle en psychologie du travail et des organisations, poste appelé à être stabilisé en une chaire (Travail 4.0)

Mesure dans le domaine de la promotion du bilinguisme français-allemand : association de l'UniNE à la plateforme en ligne E-Tandems pilotée par le Forum du bilinguisme, en partenariat avec plusieurs Hautes écoles de la Région capitale Suisse (UNIBE, BFH, HE-Arc, HEP-BEJUNE, PH Bern).

Étudiantes et étudiants commençant un Master bilingue fr-all avec UNILU

Année	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21
Master bilingue droit	3	7	2	4	8
Master bilingue histoire	0	1	0	0	1

MANDAT N°2 – LA LISIBILITÉ DE L'OFFRE DE FORMATIONS

L'UniNE a le mandat d'améliorer la lisibilité de son offre de formations. Pour devenir l'université la plus pertinente et, ce faisant, affronter les nombreux défis de la Société 4.0, l'UniNE a misé sur l'interdisciplinarité en mobilisant les ressources de ses facultés. Afin que l'offre interdisciplinaire des formations existantes et futures ne paraisse pas bigarrée aux futur-e-s étudiant-e-s, voire aux étudiant-e-s immatriculé-e-s au niveau bachelor et qui n'ont pas encore fait le choix de leur second cursus, le master, l'UniNE est invitée à améliorer la lisibilité de ses cursus, notamment en simplifiant les plans d'études et en introduisant des principes communs dans la réglementation. Cette amélioration ne se veut pas une uniformisation, car elle s'inscrit dans le respect de la diversité des disciplines scientifiques et de l'organisation des cursus, telle que prévue par la coordination entre les hautes écoles du paysage suisse de la formation.

Actions

En général

Une directive règle la procédure pour modifier ou réviser les plans d'études et règlements, une autre règle la procédure pour les examens écrits. L'objectif est de s'assurer de l'accord du rectorat, qui peut ainsi piloter les révisions dans le sens d'une harmonisation (règlements et plans d'études), ainsi que de garantir des standards minimaux pour l'ensemble du corps étudiantin (examens). Les révisions font systématiquement intervenir les affaires juridiques et le Service académique, avec le mandat de chercher la meilleure harmonisation possible, dans le respect des différences entre les domaines. La hausse des cursus interfacultaires induit un mouvement automatique d'harmonisation. Un projet de description généralisée des acquis de formation des cursus, lancé en 2018, permet également de développer un langage commun sur les objectifs d'apprentissage.

En 2020

Exemple de mesures touchant à l'harmonisation des formats et à la simplification des règlements d'études et examens (REE) ainsi que des plans d'études : établissement d'une liste officielle français-anglais pour les dénominations des titres UniNE ; introduction de la base 3 pour les ECTS du pilier Philosophie du Master en lettres et sciences humaines ; réunion des enseignements de type « Moot court » de la Faculté de droit dans une sous-rubrique spécifique du plan d'études ; remplacement de la terminologie « mineur » par « orientation » dans le Master en mathématiques, sur le modèle des autres formations de la Faculté des sciences ; refonte du système d'évaluations internes hors session et en session à la Faculté des sciences économiques (harmonisation avec les autres facultés) ; clarification des conditions d'admission au Master en logopédie (en vue d'une révision en 2021) ; clarification des conditions d'admission au Master en psychologie, orientation psychologie du travail et des organisations, lors de prérequis dispensés par l'Université de Genève sont nécessaires ; création d'un Master en sciences historiques par la mise en commun des piliers Histoire, Histoire de l'art et Archéologie, avec introduction de la base 3 pour le calcul des ECTS ; décision de réviser totalement les plans d'études du Bachelor en lettres et sciences humaines pour la rentrée 2021 selon les huit principes suivants : généralisation de la base 3 pour le calcul des crédits ECTS, standardisation des piliers renforcés (120 crédits), principaux (90), secondaires (60) et minimaux (30) pour aboutir à quatre formats harmonisés de cursus (120+60 ; 90+90 ; 60+60+60 ; 90+60+30), création d'une fenêtre de mobilité, semestrialisation des enseignements, meilleure adéquation entre crédits et travail requis, réduction des chevauchements horaires dans les compositions les plus suivies, validation des cours par paliers de 30 crédits (réduisant ainsi les échecs et donc la durée des études), présentation harmonisée des plans d'études par piliers.

MANDAT N°3 – UNE PÉDAGOGIE ÉCLAIRÉE ET INNOVANTE

L'UniNE poursuit sa politique visant à sensibiliser le corps académique, ainsi que les commissions de nomination, à l'importance de la pédagogie et à la promotion de nouvelles formes d'enseignement.

Nulle part en Suisse, enseigner à l'université requiert un diplôme d'enseignant-e. Il n'est pas dans l'intention du Conseil d'État de l'exiger, mais il partage la vision du Rectorat sur les qualités requises de l'enseignement à l'UniNE : il faut faire appel à des personnalités ayant des dispositions pour l'enseignement et la recherche, proches de leurs étudiant-e-s. La relation étroite entre le corps académique et les étudiant-e-s est l'un des nombreux atouts de notre université. Toute initiative permettant de la renforcer est bienvenue et le souhait que le corps académique soit encore plus sensibilisé aux vertus pédagogiques est partagé par le Conseil d'État.

L'UniNE promeut également les nouvelles formes d'enseignement, en tenant compte des possibilités technologiques liées à la digitalisation, de même qu'elle encourage et développe des formes d'enseignement appropriées aux cursus de master, à l'exemple des projets, ateliers, cours blocs, etc.

Actions

En général

Prestations de soutien pédagogique sous forme d'ateliers, de conférences ou d'entretiens individuels, à l'interne et par le biais de la collaboration avec les HEU romandes (Réseau romand de formation, conseil et évaluation RCFE). Remise annuelle du Credit Suisse Award for Best Teaching par un jury composé de spécialistes de la pédagogie, d'étudiantes et étudiants. Centre média à disposition de la communauté universitaire. Les enseignements sont évalués par les étudiantes et étudiants depuis la période qui a mené à l'introduction du système de Bologne. Le système de la classe inversée, impliquant un enseignement à distance, se développe dans toutes les facultés. Les étudiantes et étudiants sont systématiquement impliqué-e-s lors de l'évaluation approfondie de cursus (groupe de travail ad hoc), lors de l'élaboration de nouveaux programmes ou de révision de plans d'études (conseils d'instituts et de facultés).

En 2020

Exemples de mesures de soutien pédagogique, d'évaluation de la qualité des enseignements, nouveaux cours centrés sur l'étudiante et l'étudiant, mesures de promotion du e-learning et MOOCs, etc. : dès le 9 mars, enseignements partiellement à distance; dès le 16 mars enseignements totalement à distance, y compris la session d'examens; enquêtes auprès des enseignantes et enseignants ainsi que des étudiantes et étudiants sur les mesures urgentes mises en place pour l'enseignement à distance deux semaines après le début du confinement au printemps; évaluations des enseignements de printemps et d'automne intégrant pour la première fois une question sur la cohérence des cours évalués par rapport aux cursus; évaluations des enseignements du semestre de printemps 2020 intégrant à titre exceptionnel une question sur l'enseignement à distance durant le confinement; session d'examens de juin à distance avec mesures de traitement des échecs et retraits tenant compte des difficultés rencontrées par les étudiantes et étudiants durant la phase de confinement allant de mars à juin; équipement de la totalité des salles de cours avec des systèmes d'enseignement à distance durant l'été et l'automne (de 25 au début de la pandémie à près de 100 à la fin de l'année); semestre d'automne débutant sous forme hybride puis entièrement à distance dès le 2 novembre; projet-pilote visant à définir des formations qui pourraient être suivies entièrement à distance même en cas d'enseignement 100% présentiel ou hybride (Distance Learning Opportunities/ DLO); soutien à quatre projets pédagogiques innovants impliquant l'enseignement à distance (accent mis sur ce domaine dans l'appel à projets 2020-21): e-portfolio d'apprentissages comme moyen d'évaluation, enseignement hybride en management, enseignement en ligne via plateforme SELIN en biologie, système pour l'enseignement à distance des enseignements de terrain; soutien à un projet pédagogique innovant renforçant les liens entre l'apprentissage et l'employabilité (enseignement de la nouvelle orientation « histoire & métier » par l'organisation d'une exposition au Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds); guides pédagogiques et technologiques sur l'enseignement et les

examens à distance ; enregistrements des enseignements à distance laissés disponibles jusqu'à la fin de la session d'examens ; ouverture d'un blog UniNEtudiant-e pour stimuler le partage d'expériences avec les étudiantes et étudiants en matière d'enseignement et de vie sur le campus, en collaboration avec l'association estudiantine Com'meet ; modification du plan d'études du Master en développement international des affaires suite à une évaluation approfondie : deux cours passent du français à l'anglais afin que tous les cours obligatoires soient désormais en anglais (les cours à option peuvent être suivis en français ou anglais) ; décision d'aménager une salle en Innovation Studio à la Faculté des sciences économiques.

MANDAT N°4 – ATTRACTIVITÉ

Dans le prolongement du mandat n°5 du MO 2014-2017, l'UniNE poursuit ses efforts en vue d'attirer davantage d'étudiant-e-s de notre canton et provenant de l'Arc jurassien au niveau bachelor.

L'attractivité de toute université se mesure par le nombre de ses étudiant-e-s. L'UniNE n'échappe pas à cette réalité; le mandat n°1 présente des atouts certains pour qu'elle renforce son attractivité et les mandats n°2 et n°3 favorisent la réalisation de cet objectif. Donner envie d'étudier près de chez soi, plutôt qu'ailleurs, est un objectif que poursuivent toutes les HEU en Suisse. Pour l'UniNE, cet objectif s'inscrit principalement dans le paysage de l'Arc jurassien. L'UniNE doit rester la haute école de référence pour l'ensemble des futur-e-s diplômé-e-s des lycées de cette région et elle doit consolider cette place.

L'UniNE, en développant une stratégie originale d'offre de formations, doit aussi attirer un plus grand nombre d'étudiant-e-s provenant des autres cantons. Au cycle bachelor, la majorité des étudiant-e-s devrait être porteuse d'un titre académique délivré par un canton BEJUNE. Le solde des inscriptions au niveau bachelor devrait être composé en majorité d'étudiant-e-s provenant des autres cantons. Pour les Neuchâtelois-es, lorsque la formation suivie dans une autre HEU existe aussi à l'UniNE, la majorité devrait être inscrite dans notre alma mater.

L'UniNE est donc invitée à renforcer ses relations avec les lycées de notre canton, mais aussi avec ceux de l'Arc jurassien. Le Conseil d'État salue donc l'initiative du Conseil de rencontrer les directions des lycées et gymnases de l'Arc jurassien dès l'automne 2018.

Actions

En général

Prix UniNE offerts annuellement aux meilleures étudiantes et aux meilleurs étudiants ayant obtenu leur maturité dans les lycées Blaise-Cendrars, Denis-de-Rougemont, Jean-Piaget, Gymnase français Bienne, Lycée cantonal Porrentruy. Représentation UniNE dans la commission cantonale et la commission du Lycée Jean-Piaget. Contacts privilégiés dans les domaines de la formation continue des enseignantes et enseignants de lycées ainsi que de la promotion des études universitaires. Participation à des salons de la formation, des présentations dans les lycées. Organisation d'une journée annuelle de découverte de l'Université (attirant environ 1000 lycéennes et lycéens) ainsi que de journées des masters dans chaque faculté.

En 2020

Exemples de mesures favorisant l'orientation aux études en HEU et les contacts avec les lycées et gymnases BEJUNE : plusieurs événements annulés en raison de la pandémie, notamment une soirée d'informations aux parents de lycéennes et lycéens à Blaise-Cendrars (sur le modèle des séances organisées au Lycée cantonal jurassien) et la participation au Salon interjurassien de la formation professionnelle ; accueil d'une vidéoconférence de C. Nicollier diffusée en direct au Lycée Jean-Piaget ; établissement d'une analyse des trajectoires au niveau bachelor des lycéennes et lycéens BEJUNE ; Extension d'une convention avec le CERFASY (soutien psychologique gratuit pour les étudiantes et étudiants) ; évaluation des taux de réussite aux études universitaires pour les personnes issues de la passerelle DUBS ; ateliers de préparation aux examens universitaires dédiés aux étudiantes et étudiants de 1^{re} année de bachelor qui n'ont pas connu l'expérience des examens de maturité en 2020.

MANDAT N°5 – DES FORMATIONS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA SOCIÉTÉ

L'UniNE favorise l'insertion professionnelle de ses futur-e-s diplômé-e-s. À cette fin, elle est encouragée à nouer des contacts avec le monde professionnel de sorte à permettre la valorisation des acquis de connaissance en cours de cursus, notamment par l'organisation de stages pratiques et la réalisation de travaux de mémoire

Le précédent mandat d'objectifs confiait déjà à l'UniNE la tâche de faciliter l'entrée de ses diplômé-e-s dans le monde professionnel. Cet objectif reste d'actualité et est partagé par l'UniNE, comme en témoignent les axes stratégiques en matière d'enseignement. Le Conseil d'État souhaite, à l'instar du Rectorat, que la sensibilisation de l'UniNE aux besoins du monde professionnel puisse avoir lieu avant l'entrée, proprement dite, des jeunes diplômées et diplômés dans le marché du travail et ses réalités.

Ce rapprochement entre le monde académique et l'environnement professionnel pourrait déjà être amorcé durant le cursus universitaire, au niveau master principalement, en favorisant la réalisation de mémoires et de stages au sein d'entreprises, par exemple. Cette initiative est profitable à l'UniNE, car elle permet la valorisation des acquis de formation, aux étudiant-e-s d'expérimenter, in vivo, leurs connaissances et aux bénéficiaires d'offrir l'occasion de les valoriser.

Ce mandat n'a pas pour finalité de modifier la mission essentielle de l'université et de « professionnaliser » ses formations. Notre université n'est pas une HES et ce mandat n'a pas pour vocation qu'elle le devienne. Il s'agit, avant tout, de favoriser la perméabilité entre des savoirs théoriques et leur pertinence pour le monde professionnel. La réalisation de ce mandat est possible dans le respect de la liberté académique et de la recherche de notre UniNE, sans dessein utilitariste.

Actions

En général

Selon les formations, le recours au travail de mémoire et les stages chez un employeur est plus ou moins développé. Pour prendre quelques exemples, ce recours est systématique pour les formations professionnalisantes de type journalisme, logopédie, muséologie, il est assez répandu en économie, archéologie ou biologie, il a été nouvellement introduit en droit. La taille de l'institution est une caractéristique qui est exploitée pour favoriser l'interdisciplinarité. Celle-ci peut être interne ou externe, comme les accords de mobilité Azur ou BeNeFri donnant accès à des piliers dans des disciplines qui ne sont pas offertes à l'UniNE. Sur le plan des compétences numériques, le SITEL offre un service de soutien informatique individualisé et des formations à divers logiciels, allant de la suite Office de base au CMS du site Internet en passant par des outils plus spécialisés pour la récolte et la présentation de données de recherche. Les plans d'études sont révisés chaque année pour tenir compte de l'évolution de la recherche et des besoins identifiés. Les bibliothèques offrent des formations à la *Digital Literacy* destinées aux étudiantes et étudiants ainsi qu'aux doctorantes et doctorants.

En 2020

Liste des principales nouveautés dans l'enseignement offrant un accent sur l'interdisciplinarité, les compétences numériques et le développement durable, et/ou favorisant la collaboration avec des employeurs (stages, mémoires, etc.), et/ou consistant à adapter les cursus pour répondre aux besoins de la société : Business Game dans le plan d'études du Master en management en collaboration avec le CSEM et Microcity SA (hébergement des lauréates et lauréats pendant 6 mois à Microcity, afin de leur permettre de développer leur concept); création d'un enseignement interfacultaire « Climat et société » (Développement durable); nouveau Master en sciences historiques associant histoire, histoire de l'art et archéologie avec possibilité de renforcement par des stages et nouvelle orientation Histoire & métier; évaluation approfondie du Master en droit; tronc commun interdisciplinaires dans le Master en sciences sociales, y compris un Atelier « Fabrique de demain »; Carrer Events (rencontres avec des entreprises) intégrés dans le Master en finance et ouverts à l'ensemble des étudiantes et étudiants UniNE; adaptations apportées au Master en management général à 90 ou 120 crédits (Innovation et société); nouveaux bachelors « Économie et sport » ainsi que « Management et sport » entraînant un doublement des effectifs en 1^{re} année de Sciences et pratiques du sport;

adaptations du plan d'études du Master en mathématiques (nouveau module recherche et communication); évaluation approfondie du Master en journalisme et communication; décision de généraliser les analyses approfondies des cursus selon un tournus sur dix ans dès 2021 et adoption du calendrier; décision de principe sur une révision importante du plan d'études du Master en hydrogéologie et géothermie pour la rentrée 2021 portant sur les axes suivants: adaptation aux nouveaux outils (digitalisation, drones), enjeux écologiques (climat) et sociétaux (stratégies en matière de géothermie), généralisation de la base 3 pour les crédits ECTS; atelier « Construire son projet d'entreprise » réunissant 60 étudiantes et étudiants.

Recherche

MANDAT N°6 – RELÈVE ACADÉMIQUE

L'UniNE encourage et soutient la carrière académique des jeunes talents au bénéfice d'une bourse professorale. La LUNE a doté l'UniNE de nouveaux instruments en faveur de la relève académique, notamment la création du statut de professeur-e assistant-e avec prétitularisation conditionnelle. Encourager la carrière académique de jeunes talents, déjà prometteurs, permettra à l'UniNE de promouvoir sa renommée nationale et internationale et, ce faisant, son attractivité; dans ce but, elle a prévu de nouveaux instruments (encouragement de projets et bourses) permettant de soutenir les projets de ses jeunes chercheuses et chercheurs.

Ainsi, lors des mises au concours, l'UniNE prêter une attention toute particulière aux candidatures déposées par des professeur-e-s, titulaires d'une bourse de la Confédération ou de l'Union européenne.

Actions

En général

Avec la création du statut de professeure assistante ou professeur assistant avec prétitularisation conditionnelle (*tenure track*, PATT), favorable à la stabilisation de la relève, les anciens postes de professeure assistante ou professeur assistant (PA) sont très majoritairement remplacés par des postes de PATT ou des chaires de professeure ou professeur ordinaire (PO) lorsqu'un mandat se termine. De même, lors de la réattribution de chaires suite à des départs, la mise au concours privilégie la possibilité de déposer sa candidature comme PO ou PATT, de manière à mieux prendre en considération les candidatures de jeunes chercheuses et chercheurs. Le statut de Maître d'enseignement et de recherche (MER) devient un statut à durée indéterminée avec la nouvelle loi de 2017.

En 2020

Exemples de mesures permettant de favoriser l'accueil de boursières et boursiers CH ou UE ainsi que d'améliorer les conditions-cadres pour la formation post-doctorale: soutien institutionnel au dépôt de neuf demandes de bourses Eccellenza; soutien institutionnel au dépôt de cinq demandes de bourses ERC; introduction d'un mécanisme harmonisé pour la coordination des écoles doctorales, visant à décharger le personnel scientifique de tâches administratives; accueil d'une professeure boursière à l'Institut des sciences du langage; soutien institutionnel au dépôt de trois demandes de bourses Prima; soutien institutionnel au dépôt de six demandes de bourses Ambizione

MANDAT N°7 – PROMOTION DES CARRIÈRES FÉMININES

L'UniNE poursuit sa politique d'encouragement des carrières académiques des femmes.

*La recherche est aussi un instrument de la politique en matière de relève académique. L'UniNE doit poursuivre ses efforts de promotion des carrières féminines à tous les niveaux, y compris dans celui de la recherche. Il conviendra notamment de lutter contre le phénomène dit de *leaky pipeline* (tuyau percé), qui entraîne une représentation inversement proportionnelle des femmes entre l'obtention du diplôme de master ou de doctorat et l'accession à la titularisation en tant que professeures ordinaires.*

Actions

En général

Le Bureau égalité des chances agit sur la base d'un plan d'action quadriennal impliquant des prestations dans quatre domaines : soutien à la carrière académique, conciliation vie professionnelle-vie privée, ancrage institutionnel et diversité. Une commission de l'égalité conseille le rectorat et octroie annuellement des subsides Tremplin et des subventions Égalité pour la promotion des carrières académiques féminines.

En 2020

Liste des mesures de soutien aux carrières féminines et nouveaux éléments de monitoring de l'égalité : création d'un poste RH pour la gestion des conflits, avec accent sur les questions de harcèlement ; campagne sur les réseaux sociaux pour mettre en valeur les titulaires de subsides Tremplin et de subventions Égalité ; introduction du monitoring des doctorats honoris causa selon la répartition entre femmes et hommes dans le rapport d'activité annuel ; évaluation après une année de la généralisation de la rédaction non-discriminatoire ; lancement d'un projet de recension et mise en évidence des enseignements offrant une perspective genre ; mise en place d'une journée *Women in research workshop* (collaboration Support recherche et innovation – Bureau égalité des chances) ; mesures urgentes de conciliation vies professionnelle et privée suite à la fermeture des crèches et écoles au printemps.

Tableau des subsides Tremplin et subventions Égalité

Année	2018	2019	2020
Subvention égalité (montant)	fr. 52 986	fr. 47 530	fr. 31 732
Subvention égalité (nb bénéficiaires)	20	16	16
Subvention égalité (statut bénéficiaires)	13xADoc + 4xDoc + 2xPDoc +1xCE	8xADoc + 5xDoc + 3xPDoc	8xADoc + 4x Pdoc + 3x Doc + 1xCE
Subside Tremplin (montant)	fr. 21 337	fr. 33 873	fr. 38 500
Subside Tremplin (nb bénéficiaires)	1	1	1
Subside Tremplin (statut bénéficiaires)	1xAD	1xMA	1xME

Légende : ADoc = assistante doctorante / Doc = doctorante / PDoc = post-doctorante / CE = chargée d'enseignement / MA = maître-assistante / ME = maître d'enseignement

MANDAT N°8 – PROMOTION DE LA VOIE DOCTORALE

L'UniNE poursuit sa politique de promotion de la voie doctorale et prévoit les mesures favorisant le dépôt de la thèse dans les délais prévus par la LUNE.

La relève académique se prépare en amont, pour ainsi dire intra-muros. L'UniNE est invitée à promouvoir la voie doctorale auprès de ses étudiant-e-s, en prévoyant notamment un encadrement approprié. Dans ce but, elle est aussi invitée à aménager les conditions permettant aux assistant-e-s doctorant-e-s d'achever leur thèse dans le délai de 4 à 5 ans.

Actions

En général

Avec un peu plus de 600 doctorantes et doctorants (env. 15% des effectifs étudiantin), l'UniNE est dans la moyenne des universités suisses. On distingue trois types de doctorantes et doctorants, avec des conditions-cadres spécifiques : assistantes doctorantes et assistants doctorants (engagé-e-s sur le budget État, dont au moins 50% du temps de travail est réservé pour la réalisation de la thèse, le reste étant constitué de tâches au bénéfice de l'Université), doctorantes et doctorants FNS et autres fonds de tiers (engagé-e-s avec des moyens financiers externes en lien avec un projet de recherche), doctorantes et doctorants non-rémunéré-e-s (souvent des personnes exerçant une activité professionnelle hors de l'Université et travaillant à une thèse en parallèle).

En 2020

Exemples de mesures de promotion de la voie doctorale : prolongation des contrats des assistantes doctorantes et assistants doctorants (également des post-doctorantes et post-doctorants) dont les recherches ont été bloquées (mesure coronavirus); travaux visant à reprendre à l'interne l'instrument des bourses Doc.Mobility qui n'est plus financé par le FNS dès 2021 (adaptation des règlements existants et définition des moyens budgétaires nécessaires); avant-projet de stratégie pour améliorer l'encadrement des doctorantes et doctorants : consultation des facultés et du Service académique.

MANDAT N°9 – AUGMENTATION DU NOMBRE DE PROJETS DE RECHERCHE

L'UniNE a pour mandat d'augmenter le nombre de projets de recherche financés par des fonds de tiers institutionnels.

La recherche est l'un des indicateurs servant au calcul des contributions de base versées par la Confédération. L'UniNE présente aujourd'hui un ratio élevé entre le nombre de projets de recherche qu'elle mène et son personnel académique. L'ambition de l'UniNE est d'augmenter le nombre de projets déposés et d'améliorer son taux de succès auprès des agences institutionnelles, en particulier le FNS. À cette fin, elle entend offrir aux chercheuses et chercheurs un soutien administratif favorisant le dépôt de projets et leur suivi. Afin d'inciter une démarche plus active en matière de recherche, l'UniNE peut prévoir des aménagements, sous forme de décharges par exemple, des conditions de travail des membres du personnel académique ayant une intense activité de recherche.

Actions

En général

Le Support Recherche et innovation (SRI) est l'entité compétente pour soutenir les chercheuses et chercheurs lors de la préparation de projets en vue d'un dépôt auprès du FNS, d'Innosuisse, de l'UE ou d'autres instances de financement (recherche compétitive). Il offre également un soutien pour la conclusion de contrats avec des tiers (recherche sur mandat) ainsi que pour la valorisation de la propriété intellectuelle. Les overheads permettent d'encourager la recherche, soit directement en finançant des décharges en cas de préparation de demande de projet, soit indirectement en finançant certains coûts d'abonnements à des publications scientifiques.

En 2020

Exemples de mesure de soutien à la recherche : révision du règlement sur les décharges des professeurs et professeurs ordinaires en cas de projets de recherche d'envergure de type ERC.

D'autres indicateurs concernant la performance de la recherche peuvent être consultés dans la partie Recherche du présent rapport de gestion.

MANDAT N°10 – RECHERCHE ET SOCIÉTÉ 4.0

L'UniNE a pour mandat de mieux identifier, dans ses activités de recherche fondamentale, les applications permettant de collaborer avec des entreprises et de développer les compétences entrepreneuriales des membres de la communauté universitaire.

Les sept nouvelles thématiques de la Société 4.0, identifiées par l'UniNE, répondent aux besoins exprimés dans le débat public. En faire des thèmes de recherche contribuera aussi au rapprochement entre la recherche réalisée au sein de notre alma mater et la société. Les projets portant sur ces thématiques faciliteront aussi l'intégration des titulaires d'un doctorat dans le monde professionnel non-académique.

Actions

En général

Le serveur institutionnel Libra est le principal vecteur de diffusion des publications scientifiques UniNE en open access. Les outils de valorisation sont divers : base de données (Avis d'experts), cafés scientifiques, médiation scolaire, communiqués aux médias, conférences, magazine UniNEws etc.

En 2020

Exemples de mesures en lien avec les programmes NCCR, ERC et autres projets de recherche financés par des programmes majeurs : appui à la soumission d'un projet européen d'envergure dans le domaine Migrations (première soumission d'un projet UniNE de ce type dans les sciences humaines et sociales);

Exemples de mesures d'encouragement de la recherche dans les sept nouvelles thématiques de la stratégie UniNE et la digitalisation : colloque VALS-ASLA 2020 : La linguistique appliquée à l'âge digital (Literacy 4.0); Prolongation de deux ans de la coopération DARIAH avec l'EPFL (Humanités digitales); création d'une plateforme de mise en valeur des compétences scientifiques en lien avec la digitalisation du droit (LexTech Institute); analyse approfondie des résultats du World University Ranking de Times Higher Education (classement général et par sujet) entraînant une démarche pour améliorer la prise en compte des scientifiques UniNE dans l'évaluation de la recherche; contact exploratoires avec la Fondation Jean Monnet pour l'Europe liés au positionnement de l'UniNE sur la Société 4.0; création d'une plateforme « COVID Data Hub » avec l'Université de Montréal (Big data);

Exemples de mesures de vulgarisation scientifique : nouvelle base de données institutionnelle pour la diffusion des publications scientifiques en accès libre (open access); révision de la directive sur le dépôt des thèses (raccourcissement de la période initiale d'embargo afin d'accélérer la diffusion en open access dans le respect des droits d'auteur ou d'autrice); révision du Règlement de l'Université du 3e Âge; obtention de 3 projets Agora dans les domaines Écologie chimique et biotechnologie environnementale, Migrations et Temps-fréquence; accord avec un éditeur concernant un abonnement Read&Publish permettant la diffusion d'articles en open access; thème du Dies academicus 2020 « Sciences sans frontières », avec mise en valeur de projets de recherche ayant une dimension internationale (Dies remplacé pour raison de pandémie par une quinzaine de vidéos diffusées en ligne); les communiqués de presses portant sur des recherches sont systématiquement accompagnés de vidéos dans un format adapté aux réseaux sociaux; les UniNews sont augmentés avec du contenu vidéo accessible par QR code; une trentaine de communiqués de presse sont publiés sur des projets de recherche menés à l'UniNE.

Pour une description d'une part importante des projets de recherche menés à l'UniNE, voir la base de données P3 du FNS : <http://p3.snf.ch/>

D'autres indicateurs concernant la performance de la recherche peuvent être consultés dans la partie Recherche du présent rapport de gestion.

Rayonnement et services à la cité

MANDAT N°11 – SERVICES À L'ÉCONOMIE

L'UniNE encourage et soutient la recherche et l'innovation dans le tissu industriel régional en offrant aux PME, ainsi qu'aux centres de recherche, à l'instar du CSEM, son appui dans leurs démarches en vue d'obtenir des financements européens pour leurs projets.

L'UniNE vient de renouveler son mandat avec Euresearch et continuera de faire office de bureau régional pour les cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi que pour le site biennois de la HEP, à l'exception des projets impliquant la HES-SO qui dispose de son propre bureau.

Si le tissu industriel à privilégier en matière de projet de recherche et d'innovation est d'abord régional, l'UniNE entend aussi renforcer son ancrage dans l'Arc jurassien, et pas uniquement autour des projets de recherche européens. Par ce biais, et compte tenu des liens économiques entre les cantons du Jura, Bâle-Campagne et Bâle-Ville, l'UniNE est invitée à développer des collaborations avec des entreprises pouvant associer la région bâloise.

Actions

En général

Le Support recherche et innovation (SRI) est chargé d'appuyer les chercheuses et les chercheurs dans leurs collaborations avec les entreprises privées ou publiques, qu'il

s'agisse de promouvoir les collaborations, d'inciter à l'entrepreneuriat ou de valoriser la propriété intellectuelle. Le SRI fait également office de bureau Euresearch, dont le but est de faciliter l'accès des PME à des financements européens. L'UniNE organise les cours interentreprises de catalogage dispensés aux apprenties agentes et apprentis agents en information documentaire (CFC de bibliothécaire) formé-e-s dans les institutions de la région, ainsi que dans le domaine des apprenties laborantines et apprentis laborantins en chimie.

En 2020

Exemples de mesures de soutien à la recherche en collaboration avec les entreprises, le développement de l'entrepreneuriat et la valorisation de la propriété intellectuelle : hébergement des lauréates et lauréats d'un Business Game inscrit au plan d'étude du Master en management durant six mois à Microcity, afin de leur permettre de développer leur concept; journée de mise à jour des compétences internes (SRI, affaires juridiques, fonds de tiers, RH) en matière de conseil légal et financier aux entreprises pour les projets européens; l'Institut de l'entreprise devient co-fondateur du *Swiss Center for Luxury Research*; abandon de loyer d'une start up implantée à l'UniNE (mesure coronavirus calquée sur les mesures cantonales en matière de loyers); enquête de l'Institut de management, sur mandat des chambres d'économie de Suisse romande, concernant les « défis de la relance économique post-confinement »; financement de l'Agence spatiale européenne dans le domaine des horloges atomiques (collaboration UniNE-EPFL); participation de l'Institut d'informatique à un projet européen réunissant 13 institutions sous la direction de l'Université de Bielefeld et visant à développer des applications renforçant la sécurité des objets connectés.

D'autres indicateurs concernant le soutien à l'économie peuvent être consultés dans la partie *Recherche* du présent rapport de gestion.

MANDAT N°12 – FORMATION CONTINUE

L'UniNE promeut et développe son offre de formations continues.

L'UniNE s'est employée à proposer des formations continues, certifiantes ou non. Au sein du réseau Microcity, l'UniNE apporte des savoirs spécifiques et complémentaires par rapport à ses partenaires, qui sont majoritairement, voire entièrement, tournés vers les sciences technologiques. Elle peut ainsi proposer des formations continues dans des activités de soutien à l'innovation comme le droit, les sciences économiques, l'informatique, les sciences naturelles, sociales, humaines, etc. Autofinancées, les formations continues sont une source non négligeable de revenus pour les hautes écoles et l'UniNE entend développer ce secteur. Complémentaire à son offre de formation et à sa politique de recherche, proche des besoins de la société, le développement de la formation continue se traduira aussi par un rapprochement avec le monde professionnel.

Actions

En général

La formation continue se répartit en formation certifiante (CAS, DAS, MAS) et non certifiante (formations de courte durée avec attestations). L'UniNE dispose d'une tradition bien établie dans des domaines de compétences reconnus (droit de la santé, du travail ou du bail, logopédie, géothermie, promotion d'institutions culturelles, etc.) et s'ouvre à de nouveaux champs disciplinaires en lien avec la Vision stratégique 2027.

En 2020

Liste des nouvelles formations continues organisées, annoncées ou révisées durant l'année (essentiellement formations certifiantes) et mesures de développement de la qualité : révision du plan d'études du CAS SIPOL (Gestion des sites pollués) en collaboration avec l'UNIBE et la ZHAW; convention de programme relative au certificat de formation continue complémentaire pour l'obtention d'un CAS « Informatique: discipline obligatoire dans les écoles de maturité » avec la HEP-BEJUNE; création d'un DAS en Droit et gestion d'un établissement de soins résultant de la mise en commun du CAS en droit de la santé (FD) et du CAS en gestion d'un établissement de soins (FSE); consolidation du CAS BENEFRU en représentation juridique dans le domaine de l'asile (révision de la

convention pour en faire un programme pérenne); mise en place d'un mécanisme de contrôle de l'évaluation des activités de formation continue; séminaire-formation en ligne sur les conséquences juridiques pour les entreprises des mesures fédérales liées à la pandémie.

D'autres indicateurs concernant l'évaluation des formations continues peuvent être consultés dans la partie *Enseignement* du présent rapport de gestion.

MANDAT N°13 – PARTENARIAT AVEC LES HAUTES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

L'UniNE a le mandat de poursuivre ses collaborations avec les autres hautes écoles universitaires de Suisse romande.

La LEHE encourage les collaborations entre les hautes écoles. Ces collaborations interinstitutionnelles sont soutenues, notamment, via les contributions liées à des projets, financés par la Confédération. En particulier, l'UniNE privilégiera les collaborations avec les réseaux BeNeFri et Triangle Azur. Elle sera également attentive aux opportunités qui pourront se présenter grâce à la création de la Région capitale suisse, dont sont membres le canton de Neuchâtel ainsi que les villes de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, et dans le cadre de l'évolution future du pôle d'innovation Microcity.

Actions

En général

Le paysage universitaire suisse est marqué par la concurrence entre institutions, qui est toutefois régulée. D'une part, les mécanismes de financement permettent d'éviter la création de filières sous-critiques dans les disciplines très spécialisées. D'autre part, une coordination a lieu au niveau national, par exemple pour la répartition des infrastructures de recherche par le FNS ou pour certaines offres en matière d'enseignement ou de recherche par swissuniversities. De nombreuses collaborations interuniversitaires figurent dans le compte-rendu relatif à d'autres mandats, par exemple les services à l'économie ou la formation continue. Le Conseil des rectorats du Triangle Azur se réunit quatre à cinq fois par année et la répartition des domaines (*Portfoliabereinigung*) entre les trois universités ainsi qu'avec Fribourg (Azur+) est jugée exemplaire par le SEFRI.

En 2020

Liste non exhaustive de collaborations en Suisse et à l'international, avec l'accent sur Azur, BeNeFri et Microcity: mise en place d'un mécanisme pour favoriser l'accueil de professeures étrangères ou professeurs étrangers visant à développer le réseau des collaborations; renouvellement de la convention du Réseau romand de conseil, formation et évaluation (RCFE), permettant aux membres (les cinq HEU romandes) de s'ouvrir mutuellement leur offre de soutien pédagogique; adhésion de l'Institut de psychologie et éducation à un réseau UNESCO consacré à la santé et à l'éducation; participation au projet CLARIN (infrastructure européenne pour les ressources et technologies linguistiques); lancement du « Panorama de la société suisse », série de publications avec l'Office fédéral de la statistique et l'Université de Fribourg; augmentation de la participation au capital de Microcity.

MANDAT N°14 – PARTENARIAT AVEC LES HAUTES ÉCOLES BEJUNE

L'UniNE poursuit sa politique de promotion de la coopération avec les hautes écoles BEJUNE.

La collaboration institutionnelle revêt une importance particulière, lorsqu'elle réunit des acteurs BEJUNE. L'UniNE, la HE-Arc et la HEP-BEJUNE ont mis en place une task force, dont la mission est de recenser et coordonner les collaborations dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, mais aussi des services centraux. Cette collaboration se poursuivra et se traduira notamment par la mise en place de projets d'enseignement ou de recherche communs, à l'exemple du Bachelor en droit économique ou du CAS en fiscalité des PME, organisé conjointement par l'UniNE et la HE-Arc, ou du Master en mathématiques orientation Enseignement, commun à l'UniNE et la HEP-BEJUNE, qui permet aux étudiant-e-s de suivre des cours à la HEP durant leur formation universitaire. Cette collaboration doit s'intensifier et l'UniNE a pour mandat, en concertation avec la

HEP-BEJUNE, d'examiner les opportunités de l'étendre à d'autres disciplines que les mathématiques. L'objectif étant d'abrégier les formations dispensées, sans en péjorer la qualité, dans les cursus menant à l'exercice de la profession d'enseignant-e au secondaire 1 et 2, d'autres formes de collaborations interinstitutionnelles sont à envisager, par exemple en matière de reconnaissance de crédits de formation ECTS. L'UniNE et la HEP-BEJUNE disposent par ailleurs depuis 2010 d'une convention sur la double immatriculation de leurs étudiant-e-s.

Actions

En général

Au début de la période du MO 2019-2022, les collaborations sont déjà nombreuses et étroites dans les domaines de la formation de base (biologie et conservation-restauration, droit et économie, mathématiques, passerelles spécifiques à certains cursus, reconnaissance des crédits pour certains cours, etc.), de la formation continue (par ex. CAS en fiscalité des PME), la recherche (biologie, sciences de l'éducation, sociologie, ingénierie-physique, informatique, centre de calcul, etc.), les services aux étudiantes et étudiants (sport, social, soutien psychologique, associations estudiantines, etc.) et l'administration (réseaux informatiques, cours de langue, restauration et logement, etc.). Plusieurs collaborations figurent aussi dans le compte-rendu relatif à d'autres mandats, par exemple les services à l'économie, la vulgarisation de la recherche ou la formation continue.

En 2020

Liste non exhaustive de collaborations avec la HE-Arc et la HEP-BEJUNE : engagement d'un chargé d'enseignement pour gérer la formation continue complémentaire UniNE/HEP-BEJUNE « CAS Informatique: discipline obligatoire dans les écoles de maturité » ; accord pour l'utilisation du règlement UniNE sur la prévention et gestion des conflits en tant que base pour l'édiction d'un règlement comparable à la HEP-BEJUNE ; application de la convention UniNE/HEP-BEJUNE aux étudiantes et étudiants devant obtenir à l'UniNE des crédits complémentaires en vue de s'inscrire au nouveau Master en didactique disciplinaire commun aux HEP romandes ; réactivation de la commission de travail UniNE/HEP-BEJUNE ; adaptation du règlement FLSH sur les tests de langue à la nouvelle pratique de la HEP-BEJUNE (contrôle de niveau pour l'entrée à la HEP-BEJUNE) ; séminaire conjoint au Master UniNE en histoire et au Master HE-Arc en conservation-restauration avec la collaboration du Musée international d'horlogerie et de l'Office cantonal du patrimoine et de l'archéologie (sujet : lunette zénithale photographique de l'ancien Observatoire cantonal).

MANDAT N°15 – UN ANCRAGE DANS LE CANTON

L'UniNE est invitée à examiner, en concertation avec les collectivités intéressées, la possibilité de déployer des activités dans d'autres lieux de notre canton.

Le rayonnement de l'UniNE peut aussi se traduire par une présence de notre alma mater dans des lieux autres que la ville de Neuchâtel. L'UniNE dispense, par exemple, une formation continue avec un centre de recherche dans le canton du Jura, dispose d'une convention la liant au Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds et organise des activités de terrain avec ses étudiant-e-s sur l'ensemble du territoire du canton et de la Suisse.

Le Conseil d'État comprend la nécessité de l'existence d'un campus, comme participant de l'identité de l'université avec ses étudiant-e-s, et reconnaît que le regroupement des facultés sur un seul site lui donne un avantage comparatif en permettant d'offrir des cursus interdisciplinaires originaux. Pour autant, cette nécessité n'empêche pas que des activités puissent se déployer en d'autres lieux, tout en préservant les missions fondamentales de l'UniNE. Le Conseil d'État n'entend pas imposer à l'UniNE des régions de notre canton où elle devrait implanter ou déplacer ses activités, non plus que de lui indiquer les activités; il en va de l'autonomie de l'UniNE, que la LUNE renforce et garantit. Ce mandat est une invitation à l'adresse de l'UniNE d'examiner la possibilité, avec les collectivités publiques intéressées, d'étendre ses activités dans d'autres lieux de notre canton.

Actions

En général

Les collaborations ponctuelles ou plus institutionnalisées sont nombreuses, en particulier pour les formations impliquant des mémoires en entreprises ou des stages (à l'exemple du Master en études muséales, qui a noué des partenariats avec les musées de Valangin, Porrentruy, Saint-Imier, Delémont et le Musée international d'horlogerie MIH). Un directeur de recherche a été nommé en 2016 dans le cadre d'une collaboration avec le MIH et la ville de La Chaux-de-Fonds. L'UniNE recèle plusieurs associations culturelles dans les domaines de la littérature, du cinéma, du théâtre, du chant choral, etc. Elle est partenaire d'événements culturels majeurs tels que le Printemps culturel, le NIFFF, FestiNeuch, Ludesco, La Semaine de l'Europe, Hivers de danse, etc. Même si le lien avec les associations sportives qui sont issues de son sein (HC Université Neuchâtel, NUC) n'est plus organique, des contacts réguliers ont lieu, ainsi qu'avec d'autres clubs sportifs, notamment pour l'aménagement de programmes sport-études à l'attention des sportives et sportifs d'élite.

En 2020

Exemples de contacts et collaborations avec des communes, régions, territoires et associations du canton de Neuchâtel et de l'Arc jurassien : projet de recherche FNS Homage, avec collaboration de divers EMS cantonaux ; concours d'écriture organisé par les Instituts de littérature, le Théâtre populaire romand et l'U3a ; analyses sur les cyanobactéries apparues à l'embouchure de l'Areuse ; travaux de bachelor en géographie sur l'impact de l'extinction de l'éclairage nocturne dans la commune de Val-de-Ruz ; projet ReliÂges sur la lutte contre l'isolement des aînées et aînés, collaboration avec les Réseau urbain neuchâtelois (La Grande Béroche, Neuchâtel-Serrières, Val-de-Ruz) ; accord pour le prêt d'une œuvre d'art au Musée des Beaux-Arts de La Chaux-de-Fonds en vue d'une exposition temporaire.

Une liste des collaborations dans le domaine sport-études peut être consultée dans la partie *Enseignement* du présent rapport de gestion.

Infrastructures

MANDAT N°16 – INFRASTRUCTURES ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

L'UniNE a le mandat de participer activement au projet de construction d'un nouveau bâtiment et à la coordination des travaux avec la ville de Neuchâtel, en matière d'urbanisme et d'aménagement notamment, et en matière de synergies entre les besoins de l'UniNE et les autres partenaires intéressés.

Actions

En général

Le projet UniLac 2, devenu UniHub, est en discussion depuis le tournant du millénaire et devrait entrer dans sa phase de concrétisation durant la période du Mandat d'objectifs 19-22 (crédit d'impulsion voté par le Grand Conseil en juin 2019).

En 2020

Liste des principales étapes du projet UniHub : poursuite des travaux du COPIL et de la COPlan ; crédit d'étude adopté par le Conseil d'État en décembre en vue de son traitement par le Grand Conseil début 2021. MANDAT D'OBJECTIFS 2019-2022.

Notes

Notes



UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

Edition

Université de Neuchâtel
Rectorat
Faubourg de l'Hôpital 41
CH-2000 Neuchâtel

© Université de Neuchâtel
Juillet 2021

www.unine.ch